

# Rapport Pays 2023

## BURKINA FASO

Mobiliser les  
financements du secteur  
privé en faveur du climat  
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

# Rapport Pays 2023

## BURKINA FASO

Mobiliser les  
financements du secteur  
privé en faveur du climat  
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT



© 2023 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement

Avenue Joseph Anoma

01 BP 1387 Abidjan 01

Côte d'Ivoire

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

# REMERCIEMENTS

La note thématique « Financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte au Burkina Faso » a été élaborée au sein du Complexe de l'Économiste en chef et Vice-présidence chargée de la gouvernance économique et de la gestion du savoir, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en chef et Vice-président, avec le concours d'Eric Kehinde Ogunleye, d'Amadou Boly et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi.

L'élaboration du rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand BAKOUP, Directeur par intérim du Département des économies-pays, avec une équipe centrale composée d'Audrey CHOUCHANE, Économiste en chef pour l'Afrique du Nord et Chef par intérim de la Division des Économies- pays 1 (Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest), de Guy-Blaise NKAMLEU, Économiste en chef pour l'Afrique de l'Ouest, d'Ibrahim Sawadogo, Économiste-pays, et de Tricia Effe Baidoo, Assistante de l'équipe, Département des économies- pays.

Les observations formulées dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçues de l'équipe-pays de la région Afrique de l'Ouest dirigée par Joseph RIBEIRO, Directeur général adjoint de la Région Ouest, de l'équipe du Bureau-pays du Burkina Faso dirigée par Daniel Ndoeye, Responsable-pays. L'élaboration de la note a bénéficié des contributions importantes de L. Balma ainsi que de l'équipe du Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigée par Abdoulaye Coulibaly, Directeur, et d'Anthony Simpasa, Chef de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision, et de Fadel Jaoui, Chef par intérim de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement.

Le Prof. Dramane Coulibaly, de l'Université lumière Lyon 2 et GATE-CNRS, le Prof. Kalame Fobissie, Fokabs et Riad Sultan, de l'Université de Maurice, ont contribué à titre de pairs évaluateurs externes

La synthèse des données figurant dans le rapport a été effectuée par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, avec la participation d'Anouar Chaouch, de Soumaila Karambiri et de Stéphane Hauhouot.

# TABLE DES MATIÈRES

## REMERCIEMENTS

## SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

## PRINCIPAUX MESSAGES

<b>CHAPTER 1: INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>CHAPTER 2: PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES AU BURKINA FASO</b>	<b>3</b>
2.1 PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES RÉCENTES	3
2.2 PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET PRINCIPAUX RISQUES	5
2.3 OPTIONS POLITIQUES POUR FAIRE FACE AUX EFFETS MACROÉCONOMIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES	6
<b>CHAPTER 3: FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE AU BURKINA FASO</b>	<b>7</b>
3.1 L'IMPÉRATIF DE CROISSANCE VERTE ET LE RÔLE DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	7
3.2 FLUX DE FINANCEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ, LACUNES ET BESOINS ESTIMÉS POUR LA CROISSANCE VERTE ET L'ACTION CLIMATIQUE AU BURKINA FASO	11
3.3 OPPORTUNITÉS ET OBSTACLES À LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ POUR LA CROISSANCE VERTE ET L'ACTION CLIMATIQUE	14
<b>CHAPTER 4: LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION POUR LE CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE</b>	<b>21</b>
4.1 ÉVOLUTION DU CAPITAL NATUREL	21
4.2 POSSIBILITÉS DE RENFORCER LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL	23
<b>CHAPTER 5: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES</b>	<b>28</b>
5.1 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE CROISSANCE VERTE	28
5.2 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES VISANT À ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL AU FINANCEMENT DE L'ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE	29
<b>ANNEXE</b>	<b>31</b>
<b>BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>33</b>

## LISTE DES GRAPHIQUE

- Graphique 1 :** Indice de croissance de verte du Burkina Faso en 2021 par rapport aux pays de l'Afrique de l'Ouest
- Graphique 2 :** Distance par rapport aux objectifs de croissance verte, moyenne
- Graphique 3 :** Investissements privés initiaux en faveur de l'adaptation aux épisodes de sécheresses et d'inondations entre 2021 et 2040 (% du PIB)
- Graphique 4 :** Réparation des financements climatiques publics et privés reçus en 2020 (en millions de dollar)
- Graphique 5 :** Répartition des financements climatiques par secteur (% du montant total)
- Graphique 6 :** Répartition des financements climatiques publics par type d'institution (en %)
- Graphique 7 :** Répartition des financements climatiques publiques par type d'institution (en %)
- Graphique 8 :** Besoins de financement climatiques 2021-2030 (milliards de dollars américains)
- Graphique 9 :** Déficit annuel estimé de financement climatique privé pour certains taux de contribution potentielle du secteur privé aux besoins résiduels de financement climatique (millions de dollars)
- Graphique 10 :** Déficit de financement climatique du secteur privé de certains pays africains en pourcentage du PIB
- Graphique 11 :** Avantages tirés des ressources naturelles (% du PIB)
- Graphique 12 :** Valeur ajoutée mines et carrières (% du PIB)

## LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 :** Evolution des indicateurs macroéconomiques et prévisions (2018-2024)
- Tableau 2 :** Objectifs nationaux en matière de croissance verte Burkina Faso
- Tableau 3 :** Mécanismes de financement innovants en faveur de la croissance verte et de l'action en faveur du climat au Burkina Faso
- Tableau 4 :** Obstacles majeurs rencontrés par le Burkina Faso pour mobiliser des financements privés en faveur de la croissance verte et l'action climatique
- Tableau 5 :** Evolution du capital naturel au Burkina Faso de 1995 à 2018
- Tableau 6 :** Evolution du capital naturel renouvelable au Burkina Faso de 2001 à 2020

## ENCADRÉS

- Encadré 1 :** Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'économie du Burkina Faso

## LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1.** Principaux indicateurs du Burkina Faso
- Annexe 2.** Flux de financements climatiques privés et publics reçus par le Burkina Faso en 2020

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>ACMI</b>	Initiative pour les marchés du carbone en Afrique
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>BMD</b>	Banques multilatérales de développement
<b>CBI</b>	Coris Bank International
<b>CDN</b>	Contribution déterminée au niveau national
<b>CPI</b>	Climate Policy Initiative
<b>CPP</b>	Cadre de planification-pays
<b>DGMG</b>	Direction générale des mines et de la géologie
<b>FIE</b>	Fonds d'intervention pour l'environnement
<b>FRFM</b>	Fonds de réhabilitation et de fermeture des mines
<b>GAFI</b>	Groupe d'action financière
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GGGI</b>	Institut mondiale en faveur de la croissance verte
<b>GIABA</b>	Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest
<b>IDH</b>	Indice de développement humain
<b>IFD</b>	Institutions financières de développement
<b>ITIE</b>	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
<b>MPME</b>	Micro, petites et moyennes entreprises
<b>MRV</b>	Mesure de rapport et de vérification
<b>MW</b>	Mégawatt
<b>PANA</b>	Plans d'action nationaux d'adaptation
<b>PANER</b>	Plan d'action des énergies renouvelables
<b>PASD-EEA</b>	Plan d'action pour la stabilisation et le développement du secteur « environnement, eau et assainissement »
<b>PASP</b>	Politique sectorielle production agrosylvopastorale
<b>PDI</b>	Personnes déplacées à l'intérieur du pays
<b>PEA</b>	Perspectives économiques en Afrique
<b>PFNL</b>	Produits forestiers non ligneux
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNDES</b>	Plan national de développement économique et social
<b>PNIASP</b>	Plan stratégique national d'investissement du secteur agrosylvopastoral
<b>PPP</b>	Partenariat public-privé
<b>PV</b>	Photovoltaïques
<b>SN-REDD+</b>	Stratégie nationale de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts incluant la gestion durable des forêts, la conservation et le renforcement des stocks de carbone forestier
<b>USD</b>	Dollar américain

# BURKINA FASO

## Performances et Perspectives Macroéconomiques

1. Le Burkina Faso a enregistré un ralentissement économique à 3,2% en 2022 contre 6,9% en 2021, imputable à l'instabilité socio-politique qui s'est installée à la suite de coups d'État militaires en 2022, la dégradation de l'environnement sécuritaire et les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'économie a été durement touchée par la baisse des activités extractives à la suite de la fermeture de certaines mines pour cause d'insécurité. Les perspectives économiques subiraient encore les contrecoups de l'instabilité sociopolitique et de la dégradation de l'environnement sécuritaire. Un léger regain de croissance est attendu à 3,7% en 2023 et 3,9% en 2024, en-deçà de sa moyenne historique de 6% en 2017-2019. Les secteurs agricole et minier resteraient confrontés au défi sécuritaire.

2. S'agissant des prix, le taux d'inflation a atteint 14,4% en 2022, contre 3,9% en 2021, imputable au renchérissement des importations des produits alimentaires et pétroliers ainsi qu'à la baisse de la production agricole due à la dégradation de la situation sécuritaire. L'inflation devrait baisser à 6,1% en 2023 et 3,7% en 2024, en lien avec la bonne campagne agricole 2022/2023. En ce qui concerne les finances publiques, la hausse des dépenses publiques pour faire face aux défis sécuritaire et humanitaire et aux subventions aux produits pétroliers ont entraîné une détérioration du déficit budgétaire à 8,5% du PIB en 2022, contre 6,3% en 2021. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 6,1% du PIB en 2023 et à 5,2% du PIB en 2024, en lien avec l'accroissement des recettes fiscales. Avec un risque de surendettement modéré, la dette publique totale est estimée à 54,3% du PIB en 2022, contre 48,2% en 2021. Elle devrait augmenter à 62% en moyenne sur la période 2023-2024, en raison de l'utilisation accrue d'émissions de titres publics (bons du Trésor) pour combler le déficit de financement du budget. S'agissant de la balance des transactions courantes, elle a enregistré un déficit de 5,2% du PIB en 2022, après un excédent de 0,4% du PIB en 2021, imputable à la hausse en valeur des importations des produits alimentaires et pétroliers. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 3,1% du PIB en 2023 et 2,9% en 2024 grâce, entre autres, à la hausse des exportations d'or et de coton.

3. Les perspectives économiques du Burkina Faso sont sujettes à des risques majeurs, dont le (i) retard dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel et une instabilité socio-politique prolongée, qui pourraient toucher davantage l'activité économique ; (ii) une profonde dégradation de la situation sécuritaire qui pourrait davantage provoquer l'abandon des zones et sites de production céréalières, cotonnières et minières, ainsi que des difficultés de mobilisation des recettes intérieures et un ralentissement des investissements directs étrangers ; (iii) des catastrophes climatiques récurrentes (inondations et sécheresse) pouvant accentuer les pressions inflationnistes et l'insécurité alimentaire ; (iv) un recours accru aux émissions des titres publics pouvant avoir une incidence négative sur la soutenabilité de la dette et augmenter le service de la dette à court terme ; (v) une demande mondiale atone imputable à la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui pourrait affaiblir les exportations en valeur d'or et de coton et accentuer la tendance haussière des prix des produits alimentaires et pétroliers importés.

4. Par conséquent, le Burkina Faso devra renforcer sa stratégie de diversification et de transformation des produits d'exportation. Compte tenu de l'incertitude des financements extérieurs et un recours accru au marché régional de la dette, le pays doit mettre l'accent sur les émissions de titre de plus longue maturité. En outre, il devrait privilégier les financements concessionnels et les dons. Il est important de poursuivre les mesures pour accroître la mobilisation de ressources intérieures, à travers, notamment, la poursuite des actions de maîtrise et d'apurement des arriérés fiscaux, la généralisation de l'obligation de délivrance de la facture normalisée et la dématérialisation progressive des procédures fiscales. Une amélioration de la situation sécuritaire reste le facteur déterminant pour relancer les principaux moteurs de l'économie et attirer des investissements privés pour relancer l'économie mais également pour le financement de l'action climatique et la croissance verte.

## Financement du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte au Burkina Faso

5. **Malgré un indice de croissance verte qui est passé de 48,9 sur 100 en 2010 à 49,4 sur 100 en 2021, les**

**progrès du Burkina Faso en matière de croissance verte restent lents par rapport aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest.** Toutefois, il faut souligner que le Burkina Faso a inscrit la croissance verte et l'action en faveur du climat dans ses instruments de planification économique.

6. Pour atteindre ses objectifs en matière de croissance verte et lutter efficacement contre les changements climatiques, **le Burkina Faso a besoin d'un financement cumulé de 7 milliards de dollars sur la période 2021-2030, soit 636,9 millions de dollars en moyenne par an.** Toutefois, les financements en faveur de la croissance verte et de l'action climatique restent en deçà des besoins.

7. **Les flux de financements en faveur de l'action climatique et la croissance verte reçus par le Burkina en 2020 sont estimés 567,7 millions de dollars, en deçà des besoins de financement.** Le secteur public a contribué à la majorité du financement climatique (452,0 millions de dollars, représentant 80% du montant total), tandis que le financement du secteur privé ne représente que 20%, soit 115,7 millions de dollars. Le secteur agricole, principal émetteur, devrait attirer la majeure partie des financements climatiques. **Toutefois, les financements climatiques ont principalement ciblé les systèmes énergétiques (44%),** suivi des secteurs de l'Agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche (26%), de l'eau-assainissement (9%) et des infrastructures (2%).

8. **Le déficit de financement privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique est estimé entre 29,9 et 119,9 millions de dollar par an.**

9. **Des obstacles majeurs freinent les investissements privés pour la croissance verte et l'action climatique au Burkina Faso,** à savoir la dégradation de la situation sécuritaire du pays, l'absence de politiques et de stratégies d'investissement en faveur de la croissance verte, les capacités techniques et institutionnelles limitées en matière de formulation de stratégies vertes, la méconnaissance des différentes sources de financement de l'action climatique, le faible développement du marché financier national et l'accès limité au financement par le secteur privé, la faible implication et la faible consultation du secteur privé dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques nationales en faveur du climat et de la croissance verte.

10. **La situation sécuritaire que connaît le pays depuis 2015 est un facteur de risque majeur qui entrave l'investissements directs étrangers dans les secteurs prioritaires en faveur de la croissance verte et de l'action climatique. Néanmoins, de nombreuses opportunités d'investissement privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique s'offrent au Burkina Faso,** principalement dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'agriculture. En outre, le coton et les textiles, l'énergie, les brasseries, l'agroalimentaire et le recyclage ont été identifiés au Burkina Faso comme étant des secteurs à potentiel de développement d'une industrie verte.

11. Ainsi, des réformes et des actions sont attendues de l'État, du secteur privé et des partenaires au développement. **Au niveau de l'État,** il est important de mener les actions suivantes : (i) renforcer le cadre institutionnel et le dispositif national de coordination, en impliquant le secteur privé et les institutions financières internationales; (ii) renforcer la mobilisation des ressources nationales comme levier de mobilisation des ressources du secteur privé, ainsi que l'appropriation et le leadership au niveau local ; (iii) adopter des mesures d'incitation fiscale et accroître l'utilisation des instruments de financement mixte; (iv) développer le marché financier national, afin de mettre à la disposition du secteur privé des produits financiers verts ; (v) explorer davantage les instruments de financement innovants, tels que les marchés de carbone et l'émission d'obligation vertes ; (vi) envisager la mise en place d'instruments de garantie pour favoriser la mobilisation des investissements privés dans les secteurs à risque tels que l'agriculture ; (vii) accroître le nombre d'entités nationales accréditées auprès du Fonds vert en faveur du climat.

12. **S'agissant du secteur privé national,** il est recommandé (i) une plus grande implication dans les dialogues sur les programmes-pays en faveur de la croissance verte et de l'action climatique et (ii) une collaboration renforcée avec le gouvernement, les Banques multilatérales de développement (BMD) et les autres institutions financières pour identifier les principaux risques liés aux investissements et proposer les moyens d'y remédier.

13. **Pour ce qui est de l'action des Banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions fi-**

**nancières de développement (IFD)**, il est recommandé (i) d'accroître les financements concessionnels pour les projets en faveur de la croissance verte et de lutte contre les changements climatiques, afin de limiter l'endettement du pays ; (ii) de renforcer les capacités de l'administration publique et du secteur privé, en vue de faciliter l'accès au financement en faveur de l'action climatique.

#### Exploiter le capital naturel comme option de financement complémentaire en faveur du climat et de la croissance verte au Burkina Faso

14. **Le Burkina Faso est doté d'un potentiel en capital naturel largement inexploité, tel que les terres agricoles, les pâturages, les métaux et minerais.** Le secteur minier est un pilier fondamental de l'économie. La valeur ajoutée du secteur extractif mines et carrières a fortement progressé, en passant de 1,8% du PIB en 2000 à 14,4% du PIB en 2020, avant de baisser à 12,0% du PIB en 2022, en lien avec la situation sécuritaire. L'or reste le principal minerai contributeur au PIB. Les terres agricoles totales au Burkina Faso sont estimées à 12,1 millions d'hectares en 2020 et couvrent 44,4 % du territoire national. Les terres servant à la production céréalière sont estimées à 4,1 millions d'hectares. S'agissant de la surface forestière du pays, elle représente 22,7% du territoire national en 2020. Les terres sous prairies et pâturages sont estimées à 709,1 millions d'hectares en 2020. En outre, le Burkina Faso jouit d'un potentiel dans le secteur des énergies renouvelables permettant le développement maximal d'environ 95,9 GW pour les projets solaires photovoltaïques et de 1,96 GW pour les projets éoliens.

15. **La valeur du capital naturel du Burkina Faso a été estimée à 50 788 millions de dollars américains en 2018, en hausse de 53% par rapport à 1995.** En revanche, le capital naturel par habitant, qui est un indicateur de sa durabilité, a baissé de 22%, passant de 3 288 dollars en 1995 à 2 571 dollars en 2018. Le capital naturel renouvelable est estimé à 46 036 millions de dollars en 2018 et le capital naturel non-renouvelable à 4 752 millions de dollars en 2018.

16. **Le capital naturel renouvelable, qui représentait 90,6 % du capital naturel en 2018, est le type de capital naturel prédominant au Burkina Faso.** Les terres arables (26% du capital naturel renouvelable), les forêts (26%) et les pâturages (15%) représentent le type de capital naturel renouvelable prédominant. Quant au capital naturel non-renouvelable, il représente 9,4% du capital naturel du pays. Il est composé essentiellement de métaux et de minéraux.

17. Les principaux impacts des changements climatiques sur l'agriculture sont la perte de récoltes et de productivité, la raréfaction de l'eau et la dégradation des terres, l'augmentation des épidémies de ravageurs et de maladies, ainsi que l'intensification des conflits relatifs aux ressources naturelles. Il est impératif pour le Burkina Faso que les politiques de développement et les instruments de planification économique intègrent les préoccupations liées à la croissance verte et à l'action climatique.

- **L'exploitation des ressources non renouvelables au Burkina Faso pourrait générer des revenus substantiels**, créer des opportunités d'emploi pour la croissance verte et l'action climatique, mais également réduire les disparités régionales et sociales entre divers groupes (rural-urbain ; femmes et hommes ; jeunes et moins jeunes). Les accords multilatéraux internationaux tels que l'Accord de Paris offrent au Burkina Faso de nouvelles possibilités d'exploiter les ressources climatiques et les marchés du carbone. Toutefois, la gestion transparente et efficiente des ressources demeure un défi majeur pour le pays. La question de la situation sécuritaire reste un facteur déterminant pour impulser une bonne gouvernance du capital naturel et exploiter son potentiel pour résorber le déficit de financement pour l'action climatique et la croissance verte.

- **Au titre des recommandations politiques pour accroître la contribution du capital naturel au financement du climat et à la croissance verte**, l'État du Burkina Faso devra (i) renforcer l'intégration des questions de préservation du capital naturel dans les politiques économiques ; (ii) introduire une fiscalité environnementale et mettre en place des mesures d'incitation en faveur de la préservation et de l'augmentation de la valeur des richesses ; (iii) appliquer les approches de l'évaluation du capital naturel aux projets d'infrastructure prioritaires, afin d'éclairer les décisions d'investissement et le financement des projets d'infrastructure (iv) et renforcer les capacités des directions techniques en matière de comptabilisation et d'évaluation du capital naturel. Il est également important que l'État améliore la gouvernance des ressources naturelles, principalement dans les secteurs extractifs, à travers (v) la mise à niveau du cadastre minier ; (vi) l'amélioration de la gestion du Fonds de réhabilitation et de fermeture des mines (FRFM), à travers la publication régulière du rapport annuel ;

la fiabilisation des données sur la production et les exportations des industries extractives et (vii) le renforcement des actions de sensibilisation et de contrôle pour lutter contre les flux financiers illicites et la contrebande d'or.

- Au niveau des banques multilatérales de développement (BMD) et institutions financières de développement (IFD), il s'agira de : (i) proposer des instruments de financement pour optimiser et conserver le capital naturel ; (ii) renforcer les capacités de l'administration publique et du secteur privé, afin que le pays puisse profiter des potentialités de son capital naturel ; (iii) aider le pays à se conformer aux meilleures pratiques internationales de gestion et de gouvernance du capital naturel afin de réduire et d'éliminer le commerce illicite de ressources et les flux financiers illicites.

# 1 INTRODUCTION

La présente note d'analyse thématique pour le Burkina Faso examine le rôle du secteur privé dans le financement de l'action climatique et la croissance verte. En outre, il explore les possibilités d'exploiter le capital naturel pour financer les actions pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets en vue de promouvoir la croissance verte.

La note est complémentaire au rapport de la Banque africaine de développement sur les Perspectives économiques en Afrique (PEA), qui présente des analyses détaillées au niveau continental des grandes tendances du rôle du secteur privé dans le financement pour le climat et la croissance verte.

Le présent rapport est structuré comme suit : La section 2 examine les performances macroéconomiques récentes et les perspectives économiques du Burkina Faso. La section 3 traite du financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte au Burkina Faso. La section 4 examine le rôle du capital naturel dans le financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la croissance verte au Burkina Faso. La section 5 formule quelques recommandations de politiques à l'intention du gouvernement, de la communauté des donateurs, du secteur privé national et international, et des gouvernements des pays développés, et la section 6 présente quelques considérations finales.



# 2 PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES AU BURKINA FASO

## 2.1. Performances macroéconomiques et financières récentes

En dépit de la situation sécuritaire, le taux de progression du PIB a été de 6,2%<sup>1</sup> en moyenne sur la période 2017-2019. La pandémie de la COVID-19 a entraîné une forte baisse de la croissance à 1,9% en 2020. En 2021, l'activité économique s'est redressée pour se situer à 6,9%, en dépit de la dégradation de la situation sécuritaire.

**En 2022, le Burkina Faso a enregistré un ralentissement économique, imputable à l'instabilité socio-politique qui s'est installée dans le pays à la suite de coups d'État militaires en 2022, la dégradation de l'environnement sécuritaire, les chocs climatiques et les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.**<sup>2</sup> En effet, la croissance économique a connu un ralentissement, tombant à 3,2% en 2022, contre 6,9% en 2021 (Tableau 1), attribuable à la baisse des activités extractives consécutive à la fermeture de certaines mines pour cause d'insécurité. La bonne tenue des activités des secteurs primaire et tertiaire a soutenu la croissance. En effet, la valeur ajoutée du secteur primaire est ressortie en hausse de 8,7% en 2022, après une baisse de 9,0% en 2021. Cette performance est due principalement à l'agriculture vivrière (+14,2%). La valeur ajoutée du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 6,6% en 2022 après une croissance de 13,5% en 2021. Cette performance est principalement due aux activités des secteurs du commerce et des transports. Du côté de la demande, l'activité économique a été soutenue par la consommation finale, qui a progressé de 7,4% en 2022, contre 5,3% en 2021.

S'agissant des prix, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a accentué les tensions inflationnistes au Burkina Faso, en raison de la forte dépendance du pays aux importations. Ainsi, le taux d'inflation est passé à 14,4% en 2022, contre 3,9% en 2021 (Tableau 1), imputable au renchérissement des importations de produits alimentaires et pétroliers, ainsi qu'à la baisse de la production agricole due à la dégradation

de la situation sécuritaire. Au niveau du secteur financier, les crédits au secteur privé ont augmenté de 10,5%<sup>3</sup> en 2022, après une hausse de 10,1% en 2021. Le système bancaire reste globalement solide. Les prêts non performants se situent à 6,6%<sup>4</sup> des prêts en juin 2022, contre 7,4% à fin décembre 2021. Toutefois, le niveau d'exposition des banques nationales aux titres souverains est une source de risque. À fin novembre 2021, les banques commerciales du Burkina Faso détenaient environ 25% de la dette publique.

En ce qui concerne les finances publiques, la hausse des dépenses publiques (26,1% du PIB en 2022, contre 25,6% en 2021) pour faire face aux défis sécuritaire et humanitaire, et aux subventions aux produits pétroliers, a entraîné une détérioration du déficit budgétaire, qui passe à 8,5% du PIB en 2022, contre 6,3% en 2021 (Tableau 1). Les dépenses salariales rapportées aux recettes fiscales sont passées de 55,3% en 2021 à 45,9% en 2022, soit une amélioration de 9,3 points de pourcentage sur une année. Toutefois, les dépenses d'investissement sont ressorties en hausse à 10,5% du PIB en 2022, contre 9,1% du PIB en 2021. Les dépenses d'investissement public sur financement intérieur ont augmenté de manière significative en 2022 pour atteindre 7,2% du PIB contre 4,8% du PIB en 2021, principalement en raison de l'achat d'équipements militaires au cours du quatrième trimestre de 2022. La hausse des recettes fiscales (16,3% du PIB en 2022 contre 15,2% en 2020) a permis d'atténuer les pressions sur le budget.

Avec un risque modéré de surendettement, la dette publique totale est estimée à 54,3%<sup>5</sup> du PIB en 2022, contre 48,2% en 2021. Les niveaux de la dette publique ont augmenté au cours des dernières années à la suite de déficits budgétaires importants. En outre, la composition de la dette s'est désormais orientée vers une dette intérieure (53,4% de la dette en 2022, contre 37,5% en 2017) onéreuse qui crée un effet d'éviction pour le secteur privé et expose le secteur bancaire en cas de défaut de paiement. La plupart des appuis budgétaires des bailleurs de fonds sont restés suspendus depuis janvier 2022. Ainsi, la dette

<sup>1</sup>Département des Statistiques de la BAD, avril 2023

<sup>2</sup>La formulation retenue dans le communiqué des Assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque qui se sont tenues à Accra, au Ghana est la suivante : « L'invasion de l'Ukraine par la Russie », L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Éswatini, la Namibie et le Nigeria ont émis une réserve et proposé « conflit entre la

Russie et l'Ukraine ».

<sup>3</sup>Rapport du FMI n° 23/149 du Burkina Faso

<sup>4</sup>Rapport du FMI n° 23/149 du Burkina Faso

<sup>5</sup>Rapport du FMI n° 23/149 du Burkina Faso

extérieure, représentant 46,6% du stock de la dette en 2022, contre 62,5% en 2017, est passée de 25,1% du PIB en 2021 à 25,3% du PIB en 2022. Quant à la dette intérieure, elle a fortement augmenté, passant à 29,0% du PIB en 2022, contre 23,1% du PIB en 2021. Le gouvernement s'appuie de plus en plus sur le marché obligataire régional pour résorber son déficit budgétaire.

Après un excédent de 0,4% du PIB en 2021, le compte courant de la balance des paiements a enregistré un déficit de 5,2%<sup>6</sup> du PIB en 2022. Les importations en valeur ont augmenté de 25,9% du PIB en 2022, contre 22,4% du PIB en 2021, principalement en raison de la hausse des coûts des importations de produits alimentaires et pétroliers. Quant aux exportations, elles ont baissé à 25,6% du PIB en 2022, contre 26,6% du PIB, imputable à la baisse des exportations d'or faisant suite à la fermeture de certaines mines. Le déficit du compte courant a été résorbé principalement par des flux financiers (principalement de portefeuille) provenant d'émission d'obligations sur le marché obligataire régional.

La pauvreté et les inégalités persistent, notamment en milieu rural. En outre, la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire a accentué l'incidence de la pauvreté, principalement dans les zones frappées par l'insécurité. La pandémie de la COVID-19 a augmenté le taux de pauvreté à 37,1% en 2020, contre 36,2% en 2018. La dégradation de la situation sécuritaire a également accentué cette pauvreté, notamment en milieu rural (estimé à 51,1% en 2019), ainsi que le chômage, qui touche environ 57% de la population de 15 ans et plus. Sur le plan humanitaire, plus de 4,6 millions de burkinabés ont besoin d'assistance. À fin février 2023, le pays enregistrait environ 1,9 million de personnes déplacées internes<sup>7</sup> et environ 3,3 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire. En outre, l'Indice de développement humain (IDH) du Burkina Faso pour 2021 s'établissait à 0,45 (184ème sur 191 pays), ce qui place le pays dans la catégorie « Développement humain faible ». Par ailleurs, entre 2014 et 2019, les inégalités de revenus ont augmenté, comme l'indique l'Indice de Gini, qui est passé de 0,35 en 2014 à 0,47<sup>8</sup> en 2018.

**La dégradation de la situation sécuritaire affecterait les perspectives économiques du pays, avec une croissance économique projetée à 3,7% en 2023 et 3,9% en 2024, et limite mobilisation des financements en faveur de l'action climatique et la croissance verte.**

**Tableau 1 : Évolution des indicateurs macroéconomiques et prévisions (2018-2024)**

	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance du PIB	6,7	5,7	2,0	6,9	3,2	3,7	3,9
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3,9	3,0	-0,7	4,2	0,6	1,2	1,4
Inflation	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,4	6,1	3,7
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	-4,2	-3,4	-5,2	-6,3	-8,5	-6,1	-5,2
Solde du Compte courant (% PIB)	-8,7	-7,0	1,7	0,4	-5,2	-3,1	-2,9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p) / Département des Statistique de la BAD, avril 2023

<sup>6</sup>Département des statistiques de la BAD, avril 2023  
<sup>7</sup><https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/>  
<sup>8</sup>Banque Mondiale

## Encadré 1- Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'économie du Burkina Faso

**Hausse des prix des hydrocarbures à la pompe.** Les prix à la pompe de l'essence ont connu une hausse de 17 % en mai 2022, de 5% supplémentaires en août 2022 et de 13% en février 2023, qui se sont répercutés sur les coûts des transports et les prix des produits alimentaires de base.

**Hausse de l'inflation.** Le taux d'inflation a augmenté à 14,4% en 2022 après 3,9% en 2021. La hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers a accentué l'insécurité alimentaire dans le pays, qui touche environ 14% de la population du pays.

**Perte de recettes fiscales et douanières.** Pour atténuer l'effet du choc des prix des denrées alimentaires, le gouvernement a renoncé, en juin 2022, aux droits de douane sur les principales importations de denrées alimentaires pour une période de trois mois, avec un coût estimé à 14 milliards de francs CFA, soit 0,12%<sup>9</sup> du PIB. En outre, le gouvernement a introduit une interdiction temporaire des exportations de céréales et de farines, conformément à des politiques similaires dans les pays voisins.

**Hausse des subventions aux hydrocarbures et aux engrais importés.** Les autorités ont maintenu les prix à la pompe des hydrocarbures à des niveaux nettement inférieurs aux cours internationaux, engendrant une hausse des subventions aux hydrocarbures. En 2022, le coût budgétaire des subventions aux hydrocarbures a été de 4,9%<sup>10</sup> du PIB, contre 1,3% du PIB en 2021. En outre, pour atténuer l'effet de la hausse des prix des engrais, le gouvernement a plafonné le prix des engrais vendus aux producteurs de coton à son niveau de 2021, augmentant ainsi les subventions publiques sur les engrais importés à 72,8 milliards de francs CFA, soit 0,6% du PIB en 2022, contre 0,12% du PIB du PIB en 2021.

**Détérioration de la balance des transactions courantes.** La hausse du coût du fret maritime a entraîné une détérioration du déficit de la balance des transactions courantes de 5,6 points de pourcentage entre 2021 et 2022 à cause de l'alourdissement de la facture des importations de produits pétroliers (+60% entre 2021 et 2022) et alimentaires (+25,2% entre 2021 et 2022).

## 2.2 Perspectives économiques et principaux risques

Les perspectives économiques subirait encore les effets de l'instabilité sociopolitique et de la dégradation de l'environnement sécuritaire. Un léger rebond de la croissance est attendu à 3,7% en 2023 et 3,9% en 2024 (tableau 1), mais en dessous de sa moyenne historique de 6% en 2017-2019. Les secteurs agricole et minier resteraient confrontés au défi sécuritaire. L'activité économique devrait être portée par les services, notamment le commerce. La politique monétaire restrictive de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'amélioration des disponibilités alimentaires devront permettre de faire baisser l'inflation à 6,1%<sup>11</sup> en 2023 et à 3,7% en 2024. En effet, la production de céréales s'est établie à 5 179 059 tonnes<sup>12</sup> pour la campagne agricole 2022/2023, en hausse de 11,1% par rapport à la campagne précédente. Celle des autres produits vivriers a augmenté de 22,0% en 2022.

S'agissant des finances publiques, les dépenses devront rester élevées en 2023

et à moyen terme, ce qui est imputable aux besoins accrus de financement pour faire face à la crise sécuritaire et humanitaire. Toutefois, le déficit budgétaire devrait se réduire à 6,1% du PIB en 2023 et 5,2% du PIB en 2024, grâce, entre autres, à l'accroissement des recettes fiscales. L'appui budgétaire extérieur ayant diminué à la suite des coups d'État militaires, et en l'absence de financement concessionnel des partenaires au développement, le déficit budgétaire devrait être résorbé par des volumes élevés d'émissions obligataires à des taux d'intérêt élevés et non concessionnelles sur le marché régional et par l'accumulation de la dette envers le secteur non bancaire, y compris les entreprises d'État. Par conséquent, la dette publique devrait passer à 62% en moyenne sur la période 2023-2024, en raison de l'utilisation accrue d'émission de titres publics (bons du Trésor) visant à résorber le déficit de financement du budget. Toutefois, elle devrait rester soutenable. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 3,1%<sup>13</sup> du PIB en 2023 et à 2,9% en 2024, en lien avec la hausse des exportations d'or et de coton. Le rythme de progression des importations en valeur devrait ralentir.

<sup>9</sup>Rapport du FMI n° 23/149 du Burkina Faso

<sup>10</sup>Rapport du FMI n° 23/149 du Burkina Faso

<sup>11</sup>Département des Statistiques de la BAD, avril 2023

<sup>12</sup>Session 2023 du Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA) - Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques

<sup>13</sup>Département des statistiques de la BAD, avril 2023

Ces prévisions sont exposées à des risques majeurs. Les risques internes portent sur , (i) un retard dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel et une instabilité socio-politique prolongée pouvant avoir davantage d'incidences sur l'activité économique ; (ii) une dégradation exacerbée de la situation sécuritaire pouvant davantage provoquer l'abandon des zones de production, la baisse des productions céréalière, cotonnière et minière, des difficultés de mobilisation de recettes intérieures et un ralentissement de l'investissement étranger directs ; (iii) des catastrophes climatiques récurrentes (inondations et sécheresse) pourraient accentuer les pressions inflationnistes et l'insécurité alimentaire ; (iv) un recours accru aux émissions de titres publics (bons du Trésor) à des taux d'intérêt élevés pour résorber le déficit de financement du budget susceptible de toucher la soutenabilité de la dette et augmenter le service de la dette à court terme ; (v) les partenariats public privé (PPP), au regard des clauses contractuelles, pouvant induire des passifs financiers et des arriérés de paiement, entraînant une hausse de la dette. Quant aux risques externes, (vi) une demande mondiale atone imputable à la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait affaiblir les exportations en valeur d'or et de coton ; (vii) une accentuation de la tendance haussière des prix des produits alimentaires et pétroliers importés pourrait entraîner des tensions inflationnistes au niveau du pays et une hausse des subventions à l'énergie; (viii) une chute des cours des matières premières exportés par le pays (or et coton) et une détérioration du solde des transactions courantes entraînerait sa détérioration.

### **2.3 Options politiques pour faire face aux effets macroéconomiques et socio-économiques**

Les effets négatifs de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la dégradation de la situation sécuritaire ont accentué les vulnérabilités internes et externes de l'économie du Burkina

Faso, qui reste peu diversifiée et tributaire des exportations d'or et de coton.

Pour renforcer la résilience de l'économie face aux chocs externes, le pays devra renforcer sa stratégie de diversification et de transformation des produits d'exportations, à travers le développement de l'industrie manufacturière pour la transformation locale des produits agricoles, ainsi que la transformation des produits miniers.

Compte tenu l'incertitude des financements extérieurs et un recours accru au marché régional de la dette, le pays doit mettre l'accent sur les émissions de titre à plus longue maturité. En outre, il devrait privilégier les financements concessionnels et les dons. Les dépenses publiques pour répondre à la crise sécuritaire et humanitaire mettent sous pression les finances publiques. Ainsi, il est important de poursuivre les mesures visant à accroître la mobilisation de ressources intérieures, à travers, notamment, la poursuite des actions de maîtrise et d'apurement des arriérés fiscaux, la généralisation de l'obligation de délivrance de la facture normalisée et la dématérialisation progressive des procédures fiscales.

Au niveau social, le gouvernement devrait renforcer les programmes de filets sociaux. À cet effet, les dépenses publiques devraient être réorientées, en passant des subventions généralisées à des dépenses sociales ciblées en faveur des personnes vulnérables, notamment les femmes et les populations rurales.

Une amélioration de la situation sécuritaire reste le facteur déterminant de la relance des principaux moteurs de la croissance économique que sont les secteurs de l'agriculture, de l'extraction ainsi que du commerce et de l'hôtellerie. Elle permettra également d'attirer les investissements privés pour la relance de l'économie mais également pour le financement de l'action climatique et de la croissance verte.

# 3 FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE AU BURKINA FASO

L'urgence de la lutte contre les changements climatiques et de la transition vers une économie plus verte nécessite la participation active de tous les acteurs, y compris le secteur privé. Les effets des changements climatiques augmentent en intensité et en fréquence dans le monde entier, en particulier en Afrique, ce qui souligne l'urgence d'investir dans l'action climatique et la croissance verte. Des rapports récents, tels que les Perspectives économiques en Afrique 2022 et le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ont réaffirmé que la crise climatique allait probablement s'aggraver et qu'il était temps d'agir. Le coût global de l'inaction aux changements climatiques s'est avéré beaucoup plus élevé que celui induit par les mesures entreprises pour y remédier. Le sixième rapport d'évaluation du GIEC indique que les avantages économiques mondiaux d'une limitation du réchauffement à 2°C sont supérieurs aux coûts d'investissement. La présente section passe en revue les progrès du pays en matière de croissance verte, ainsi que la mobilisation des financements privés pour la croissance verte et l'action climatique et formule des recommandations pour lever les obstacles aux financements du secteur privé.

## 3.1 L'impératif de croissance verte et le rôle du financement du secteur privé

**Les politiques de développement et les instruments de planification économique au Burkina Faso intègrent les préoccupations liées à la croissance verte et à l'action climatique.** Le Burkina Faso est fortement impacté par les effets des changements climatiques, son économie étant fortement tributaire des ressources naturelles. En outre, le pays est confronté à des défis sécuritaires, sociaux et économiques. Le Burkina Faso est conscient de l'importance du développement d'une croissance verte, fondamentale à la résilience

des communautés et à la relance de l'économie. Depuis 2016, le pays a entrepris des initiatives pour se doter d'entités nationales ayant un accès direct à la finance climatique.

Au cours de la période 2018-2022, le Burkina Faso a intensifié ses efforts visant à améliorer la gouvernance de la croissance verte en adoptant plusieurs instruments politiques, notamment dans (i) le Plan national de développement économique et social - phase 2 (PNDES), (ii) la Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021- 2025, (iii) la Vision 2050 du développement à faible émission de carbone et résilient au climat et, (iv) le lancement du processus de révision du Plan national d'adaptation aux changements climatiques. En outre, le pays s'est engagé dans un processus de mise en place de son cadre de transparence climatique (système de mesure, de rapport et de vérification - MRV).

L'Institut mondiale pour la croissance verte (GGGI) aide le Burkina Faso à atteindre ses objectifs en matière de croissance verte. Le Cadre de planification-pays (CPP 2023-2027),<sup>14</sup> qui définit les objectifs de croissance verte et les interventions de GGGI pour soutenir le Burkina Faso, se concentre sur cinq solutions programmatiques : (i) l'investissement vert, (ii) l'action climatique, (iii) l'agriculture résiliente aux changements climatiques, (iv) l'énergie solaire photovoltaïque (énergie renouvelable) et (v) les objectifs de réduction de la pauvreté. En outre, la croissance verte revêt une importance particulière pour le Burkina Faso et permettrait de réduire les menaces des chocs climatiques sur la croissance et le développement social. Les hausses de température, les sécheresses ainsi que l'augmentation de fortes pluies accentuent la tendance continue à la dégradation des écosystèmes agricoles, forestiers et pastoraux. Cette situation a des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire des populations rurales et accroît le potentiel de conflit entre les différents groupes exploitant les ressources naturelles. En outre, la dégra-

<sup>14</sup>GGGI - Burkina Faso - Cadre de planification-pays (CPP) 2023-2027 <https://gggi.org/report/gggi-burkina-faso-country-planning-framework-2023-2027/>

dation de la situation sécuritaire que connaît le pays depuis 2015 a sapé les efforts visant à atteindre les objectifs nationaux en matière de croissance verte au Burkina Faso (Tableau 2). Les dépenses d'investissement du pays sont prioritairement orientées vers les questions sécuritaires et humanitaires, au détriment de celles relatives à l'action climatique et la croissance verte. Les principaux impacts des changements climatiques sur l'agriculture sont

la perte de récoltes et de productivité, la raréfaction de l'eau et la dégradation des terres, l'augmentation des épidémies de ravageurs et de maladies et l'intensification des conflits relatifs aux ressources naturelles.<sup>15</sup> Il est impératif pour le Burkina Faso que les politiques de développement et les instruments de planification économique intègrent les préoccupations liées à la croissance verte et à l'action climatique.

**Tableau 2: - Objectifs nationaux en matière de croissance verte Burkina Faso**

Indicateurs	Objectifs nationaux en 2025
Accès à l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 32% d'accès à l'assainissement dans les régions dont le taux est inférieur à la moyenne nationale</li> <li>• 34,69 % des communes urbaines disposent d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides</li> <li>• 40% des villages ont déclaré la fin de la défécation en plein air</li> </ul>
Accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 81% de taux moyen d'accès à l'eau potable dans les régions dont le taux est inférieur à la moyenne nationale</li> <li>• 81,4% de taux d'accès à l'eau potable au niveau national</li> </ul>
Protection des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 48,1% de couverture végétale</li> <li>• 84,7 % de la superficie des forêts classées sous gestion</li> <li>• 80 % des zones de protection de la faune et de la flore sous gestion</li> <li>• 15 % des sols pollués réhabilités</li> <li>• 25% des terres dégradées récupérées</li> </ul>
Accès à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 23% de taux moyen d'électrification des régions dont le taux est inférieur à la moyenne nationale</li> <li>• 56% de couverture électrique nationale</li> <li>• Taux national d'électrification rurale (15%)</li> <li>• 60% de la population a accès à l'électricité</li> <li>• 75 Mégawatts (MW) d'énergie économisée dans la consommation</li> <li>• 75 % d'énergies renouvelables dans la production totale d'énergie</li> </ul>
Création d'emplois verts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 600 000 emplois créés</li> </ul>
Adaptation des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 95 % de taux d'adoption des technologies vulgarisées d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>• Score de 36,6 dans l'Indice national d'adaptation aux changements climatiques (ND-GAIN)</li> </ul>
Réduction des émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 millions de teqCO2 séquestré</li> </ul>
Réduction de la pauvreté, égalité des sexes et inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de 50 % de récupération/réintégration socio-économique des personnes déplacées internes (PDI)</li> <li>• Nombre d'initiatives entrepreneuriales de jeunes et de femmes déplacées soutenues</li> <li>• 85 % des femmes dans les régions où la sécurité est menacée ont reçu un crédit d'une institution financière</li> <li>• Taux de satisfaction de 80 % des besoins fondamentaux des personnes déplacées</li> <li>• 50% de femmes bénéficiaires de crédits accordés par des fonds nationaux</li> </ul>

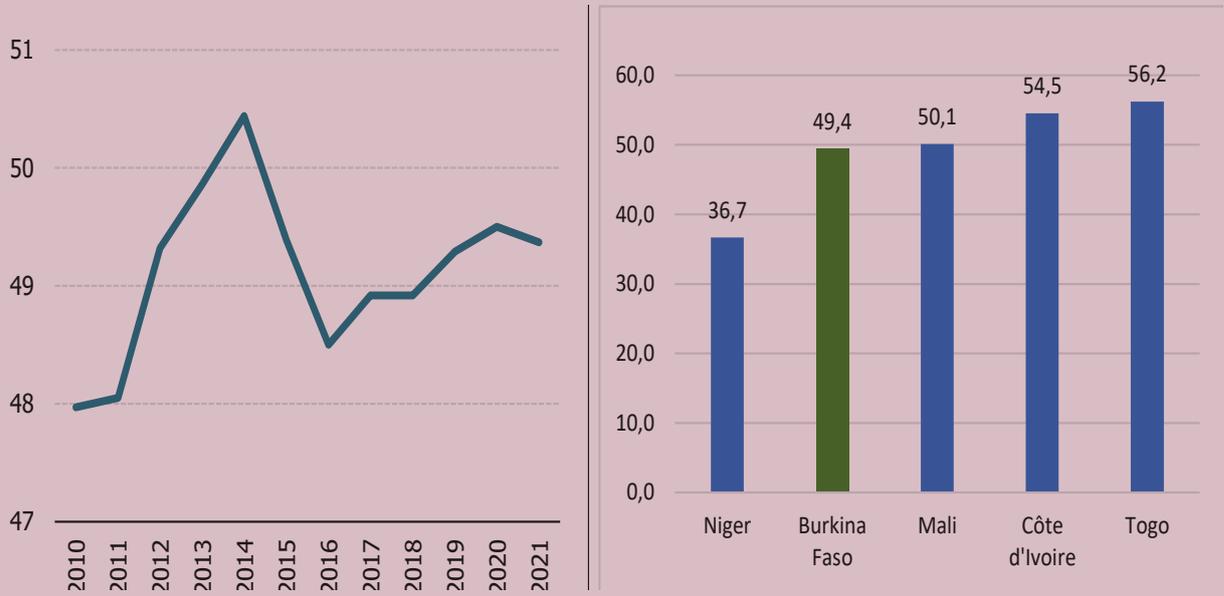
Source : GGGI - Cadre de planification pays (CPP) 2023-2027 Burkina Faso

<sup>15</sup> Communication sur l'adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/burkina-faso-2021-communication-sur-l-adaptation.pdf>

Toutefois, en matière de croissance verte, le Burkina Faso, obtient des résultats inférieurs à ceux d'autres groupes de pays à revenu faible<sup>16</sup> Son indice de croissance verte

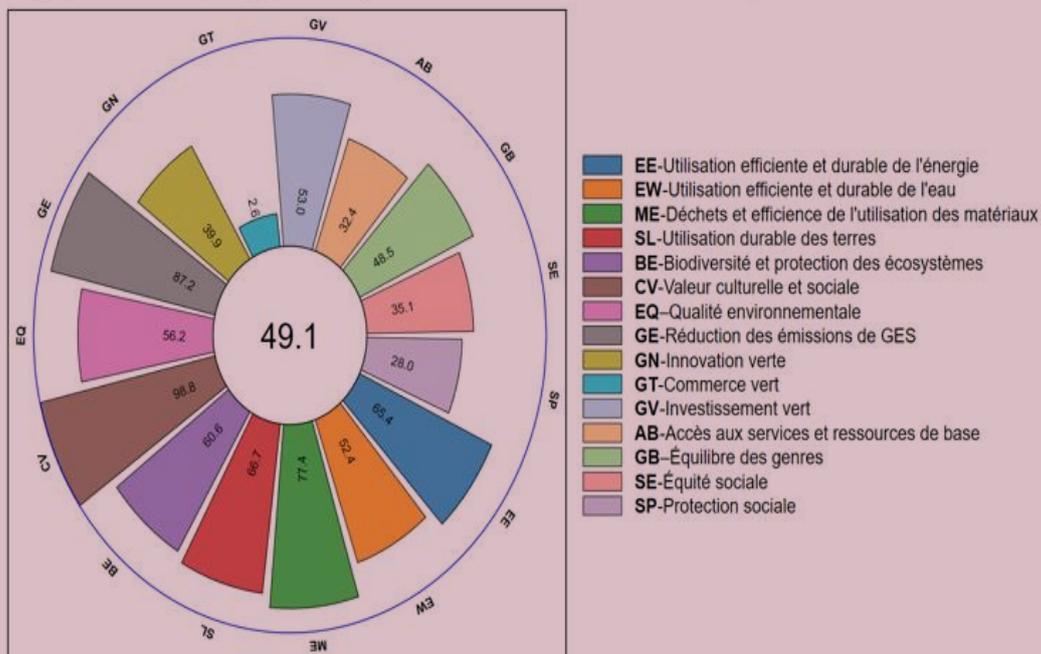
est passé de 48,9 sur 100 en 2010 à 49,4 en 2021 (Graphique 1). Par rapport aux autres pays de la région Ouest, le Burkina Faso est moins performant que le Mali, la Côte d'Ivoire

**Graphique 1. Indice de croissance de verte du Burkina Faso en 2021 par rapport aux pays d'Afrique de l'Ouest**



Source : Institut mondial de la croissance verte

**Graphique 2. Distance par rapport aux objectifs de croissance verte, moyenne**



Source : CPI, 2022 data

<sup>16</sup>Pour mesurer les progrès du Burkina Faso dans la réalisation de la croissance verte, l'indice de croissance verte (GGI) élaboré par le Global Green Growth Institute (GGGI) est utilisé. L'IGG, lié aux ODD, est un indice composite d'environ 40 indicateurs subdivisés en quatre dimensions principales

et le Togo. Les problèmes soulignés en termes d'accès aux services de base tels que la terre, l'eau et l'assainissement sont les raisons de sa mauvaise performance. Par conséquent, des stratégies de croissance verte appropriées, qui assurent une croissance durable au pays, l'aideraient à se hisser au même niveau que ses pairs dans les années à venir. Les plus importantes possibilités d'accroître les performances en matière de croissance verte au Burkina Faso résident dans l'amélioration de l'accès aux services et ressources de base (graphique 2).

Nonobstant les efforts déployés ces dernières années par le gouvernement du Burkina Faso pour renforcer son cadre politique, juridique et institutionnel, l'amélioration de sa gouvernance en matière de croissance verte nécessite davantage d'actions pour combler certaines lacunes, telles que : (i) l'opérationnalisation des outils de niveau stratégique adoptés (CDN, Vision 2050 du développement à faible émission de carbone et résilient au climat du Burkina Faso, cadre de gestion environnementale et sociale du PNDES II, etc.), (ii) la faible décentralisation dans le processus de planification de l'action climatique, (iii) les barrières à l'opérationnalisation du système de transparence climatique en construction, (iv) la faible appropriation de certaines thématiques émergentes, notamment les marchés carbone, et la faible intégration de la dimension genre dans l'action climatique.<sup>17</sup> En outre, la dégradation de la situation sécuritaire que connaît le pays depuis 2015 affecte la mise en œuvre des politiques nationales et la mobilisation des ressources en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.

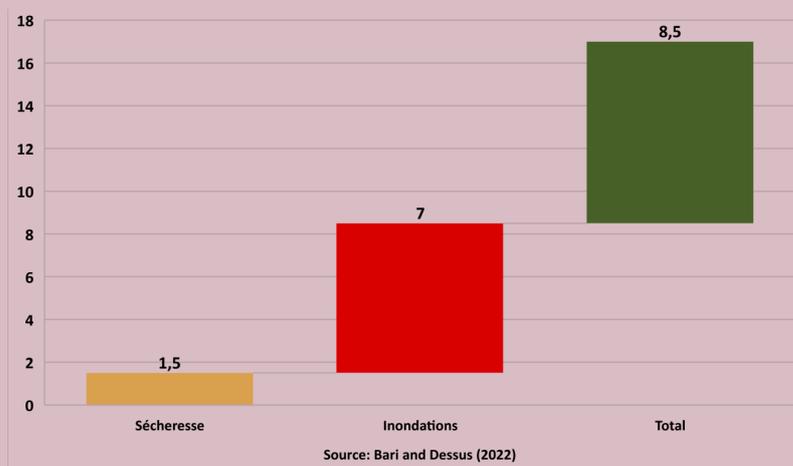
Pour répondre aux besoins de la croissance verte et de l'action climatique, le Burkina Faso

devra accroître ses investissements dans l'intensification de l'agriculture intelligente face au climat et des pratiques résilientes dans les chaînes alimentaires, le développement d'écovillages, le déploiement de modèles agroindustriels verts et de chaînes de valeur vertes pour les produits alimentaires, Ce qui permettrait de créer des emplois verts, de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que leurs utilisations productives. Par exemple, les évaluations révèlent que la simple adaptation aux effets des inondations et des sécheresses au Burkina Faso nécessitera environ 8,5% du PIB du pays (Graphique 3).

L'importance de la mobilisation des ressources du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique reste un défi majeur au Burkina Faso. Le marché des énergies renouvelables et d'autres secteurs de l'économie verte présente un intérêt potentiel pour les investisseurs privés nationaux et internationaux, même si la situation sécuritaire du pays demeure le principal facteur qui ralentit ces investissements. En effet, les finances publiques ne suffisent pas à elles seules à réaliser le programme de croissance verte et du financement de l'action climatique au Burkina Faso.

La Banque estime les besoins financiers du Burkina Faso à 636,9 millions de dollars<sup>18</sup> américains en moyenne par an, pour atteindre ses objectifs en matière de croissance verte et pour l'action climatique à l'horizon 2030. De même, les besoins de financement pour les secteurs et les investissements nécessaires à la transition vers des économies vertes sont trop importants pour être supportés par le secteur public à lui seul. L'accumulation de ces objectifs à ceux du développement social,

**Graphique 3. Investissements privés initiaux en faveur de l'adaptation aux épisodes de sécheresses et d'inondations entre 2021 et 2040 (% du PIB)**



Source : Bari and Dessus (2022)

<sup>17</sup>GGGI - Cadre de planification-pays (CPP) 2023-2027 Burkina Faso  
<sup>18</sup>Statistiques de la Banque africaine de développement sur la base des contributions déterminées au niveau national (CDN)

de la réduction des inégalités et de la durabilité environnementale intersectorielle augmente considérablement le coût prévu des transitions vers la croissance verte. Étant donné que la situation budgétaire du Burkina Faso est déjà tendue en raison d'une confluence de chocs nationaux (crise sécuritaire et humanitaire) et internationaux, il est impératif de mobiliser le financement du secteur privé pour réaliser les ambitions de croissance verte du pays exprimées dans sa CDN et dans d'autres stratégies nationales. L'investissement dans des secteurs de développement à faibles émissions de carbone et résilients face aux changements climatiques au Burkina Faso offre d'importantes opportunités de rendements plus élevés pour le secteur privé.

### 3.2 Flux de financements du secteur privé, lacunes et besoins estimés pour la croissance verte et l'action climatique au Burkina Faso

#### 3.2.1 Flux de financement du secteur

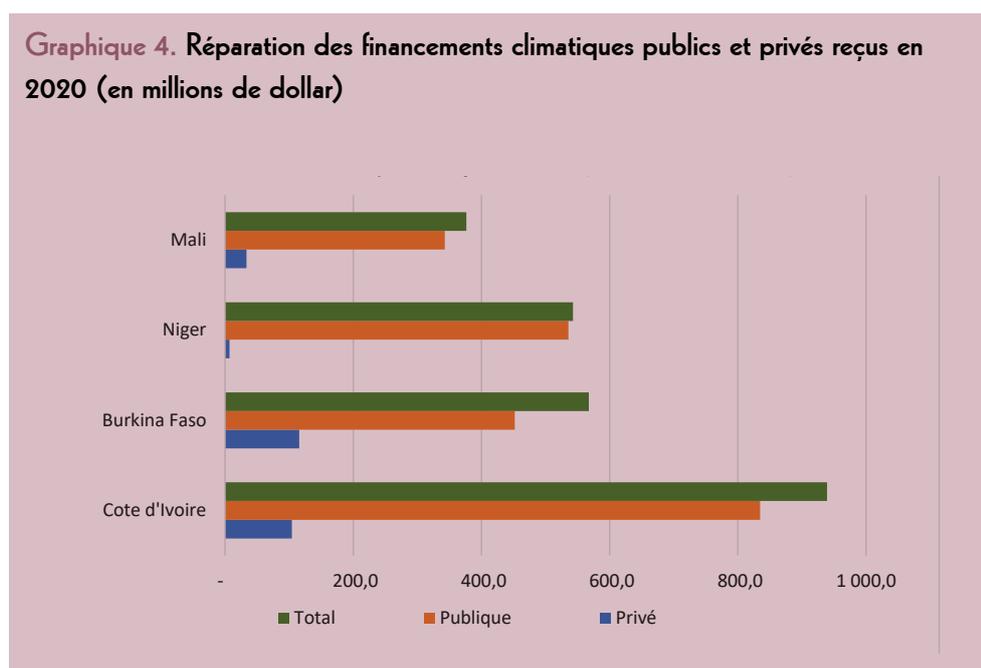
privé

**Les flux de financements climatiques reçus par le Burkina en 2020 sont estimés 567,7<sup>19</sup> millions de dollars (Annexe 2), restent en-deçà des besoins de financements de la CDN.** Le secteur public a contribué à la majorité du financement climatique (452,0 millions de dollars, soit 80% du montant total), tandis que le financement du secteur privé ne représente que 20% du montant total, soit 115,7 millions de dollars (Graphique 4). Environ 44% des flux financiers reçus, soit 251,7 millions de dollars, ont été orientés vers les actions d'adaptation et 49% pour les mesures d'atténuation, soit 280,0 millions de dollars.

Les financements climatiques en 2020 ont principalement ciblé les systèmes énergétiques (249 millions de dollars, soit 44% du montant total), les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation forestière, la pêche (148 millions de dollars, soit 26%), de l'eau-assainissement (50 millions de dollars, soit 9%) et des infrastructures (10 millions de dollars, soit 2%) (Graphique 5).

Le secteur public a contribué à la majeure partie du financement en faveur du climat et de la croissance verte au Burkina Faso, représentant 80% du montant total, tandis que le financement du secteur privé ne représente que 20%

**Graphique 4. Répartition des financements climatiques publics et privés reçus en 2020 (en millions de dollar)**



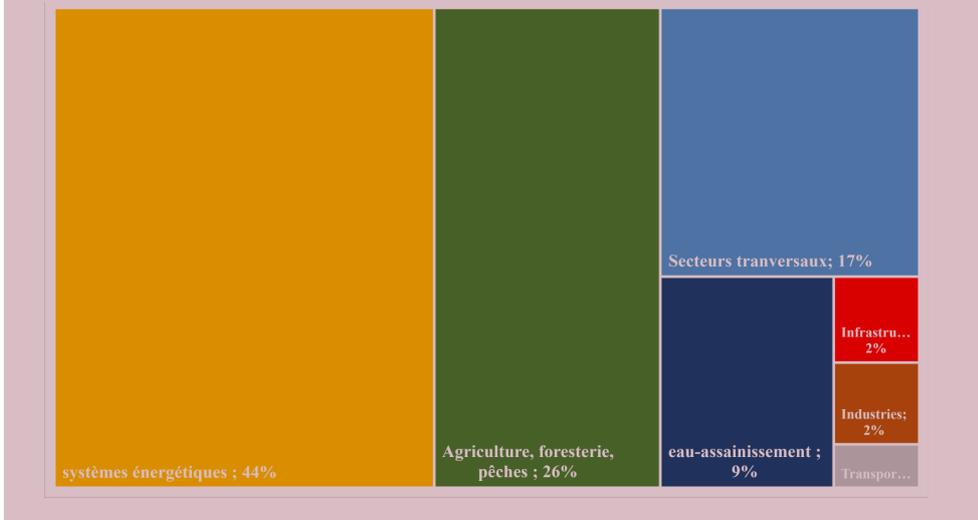
Source: CPI Data, 2022

Le secteur agricole, principal émetteur, représentant 86% des émissions totales du Burkina Faso, devrait attirer la majeure partie des financements climatiques. Selon la CDN actualisée, les besoins d'investissement cumulés pour ce secteur s'élèvent à 37 millions de dollars jusqu'en 2050 pour atteindre les résultats en matière d'atténuation, et à 1,1 milliard de dollars cumulés jusqu'en 2050 pour atteindre les résultats en matière d'adaptation. Toutefois, l'orientation de la majorité des

financements climatiques vers le secteur de l'énergie se justifie également par les besoins du pays d'exploiter son potentiel solaire, afin d'améliorer l'accès des populations à l'électricité. Si les besoins cumulés du secteur de l'eau-assainissement sont estimés à environ 302 millions de dollars, ce secteur reçoit peu de financement climatique, malgré la priorité qui lui est accordée dans les stratégies et plans d'action nationaux d'adaptation et d'atténuation.

<sup>19</sup>Statistiques de la Banque africaine de développement tirées de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du Climate Policy Institute

**Graphique 5. Répartition des financements climatiques par secteur (% du montant total)**

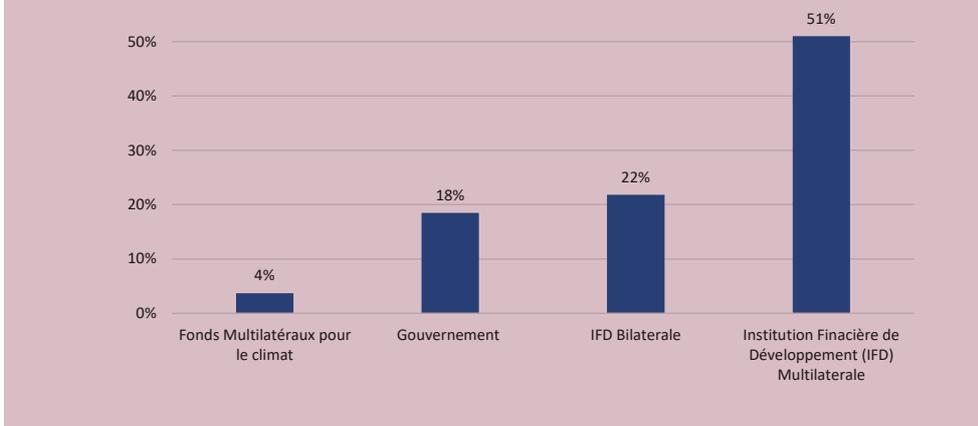


Source : Statistiques de la Banque africaine de développement tirées de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du Climate Policy Institute

Les financements climatiques du secteur public proviennent principalement des institutions financières de développement (IFD) multilatérales (231 millions de dollars, soit 51%<sup>20</sup> de l'ensemble des financements climatiques

publics), suivi des IFD bilatérales (98 millions de dollars, soit 22%), de l'État (84 millions de dollars, soit 18%) et des fonds multilatéraux internationaux pour le climat (17 millions de dollars, soit 5%) (graphique 6).

**Graphique 6. Répartition des financements climatiques publics par type d'institution (en %)**



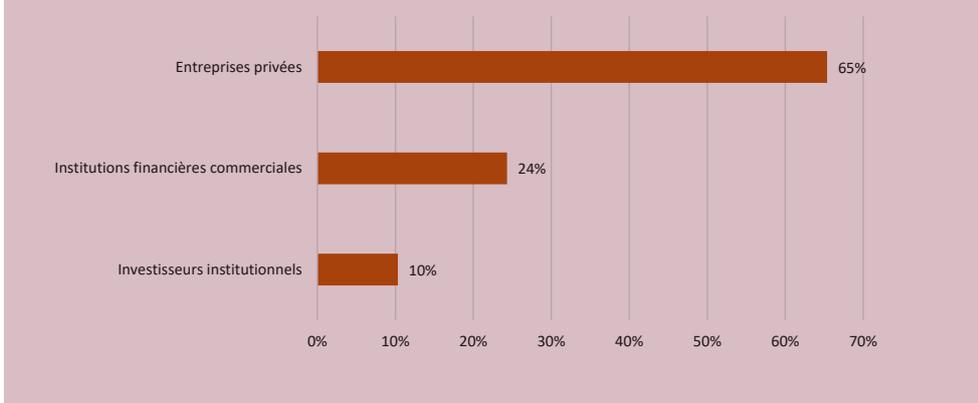
Source : CPI Data, 2022

Les entreprises ont fourni une part importante du financement climatique privé (76 millions de dollars, soit 65% des financements climatiques publics), les institutions financières commerciales jouant un rôle relativement moins important (28 millions de dollars, soit 24%), et les investisseurs institutionnels (12 millions de dollars, 10%). Les financements privés se répartissent en grande partie entre les fonds propres (75 millions de dollars, soit 65%) et la dette (30 millions de dollars, 26%). Les investisseurs institutionnels ont fourni l'essentiel des financements sous forme de dons (10 millions

de dollars, soit 9%) (Graphique 7).

Les besoins de financement au Burkina Faso pour la croissance verte et l'action climatique restent importants, et les ressources publiques insuffisantes. Par conséquent, il est important de mobiliser également le financement du secteur privé, qui peut fournir des capitaux et une expertise supplémentaire pour soutenir la mise en œuvre de projets en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la croissance verte.

**Graphique 7. Répartition des financements climatiques publics par type d'institution (en %)**



Source : CPI, 2022 data

### 3.2.2 Besoins de financement privé pour la croissance verte et l'action climatique au Burkina Faso

La Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021-2030 actualisée du Burkina Faso prévoit une réduction nette des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 29,4%<sup>21</sup> à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence. Sur la base de sa CDN actualisée, les besoins de financement cumulés estimés pour permettre au pays d'apporter une réponse aux changements climatiques s'élèvent en moyenne à 7 milliards de dollars<sup>22</sup> entre 2021-2030 (graphique 8), ce qui représente environ 636,9 millions de dollars en moyenne par an. Les mesures d'adaptation représentent 39,8% des besoins estimés en 2020-2030, soit 2,8 milliards de dollars. Quant aux mesures d'atténuation, elles représentent 19,1% des besoins estimés. La répartition sectorielle de l'effort global d'adaptation montre une prédominance du secteur de l'agriculture (27% des besoins estimés) et celui de l'énergie (24%) pour l'effort global d'atténuation.

**Le déficit de financement privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique est estimé entre 29,9 et 119,9 millions de dollars<sup>23</sup> par an (Graphique 9).** Compte tenu des tendances récentes du financement climatique privé reçus par le Burkina Faso et du niveau de développement des marchés financiers, le secteur privé au Burkina Faso est susceptible de contribuer à hauteur de 25%

à 75% des besoins de financement du pays en matière de climat. Pour une contribution de 25% à la prise en charge des besoins de financement climatique, ce qui représente un scénario prudent, le secteur privé devrait augmenter sa contribution financière de 29,9 millions de dollars par an pour. Pour une contribution de 50% au financement climatique, qui est un scénario modéré, le financement du secteur privé devrait augmenter à 59,8 millions de dollars par an. Une contribution de 75% à la prise en charge du déficit de financement climatique, qui est un scénario ambitieux, verrait le financement du secteur privé augmenter à 89,9 millions de dollars par an. Au niveau régional, le Burkina Faso présente l'un des déficits de financement climatique privé les plus faibles, compris entre 0,1% et 0,4% du PIB (Graphique 10). L'amélioration de la situation sécuritaire reste un facteur déterminant pour la capacité du pays à mobiliser des financements privés en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.

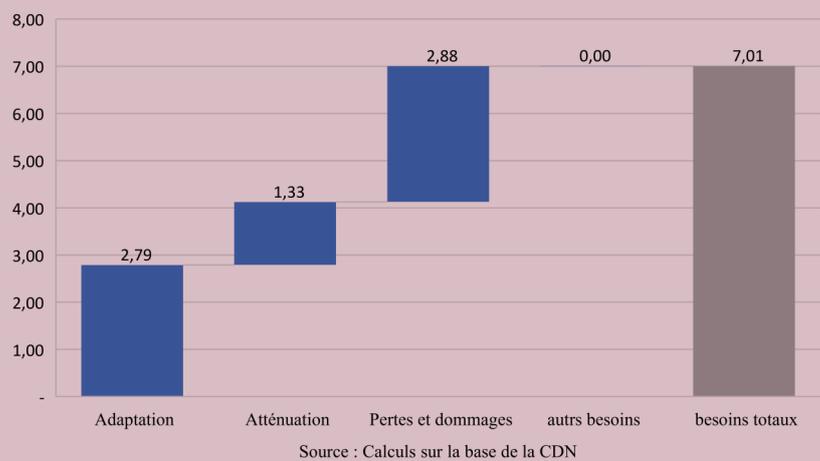
### 3.2.3 Nouveaux mécanismes innovants de financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique

Des opportunités importantes sont à saisir par le Burkina Faso pour le financement de la croissance verte et de l'action climatique, en explorant des instruments innovants dans le tableau 3 ci-après.

Pour atteindre ses objectifs en matière de croissance verte et lutter efficacement contre les changements climatiques, le Burkina Faso a besoin d'un financement cumulé de 7 milliards de dollars sur la période 2021-2030, soit 636,9 millions de dollars en moyenne par an

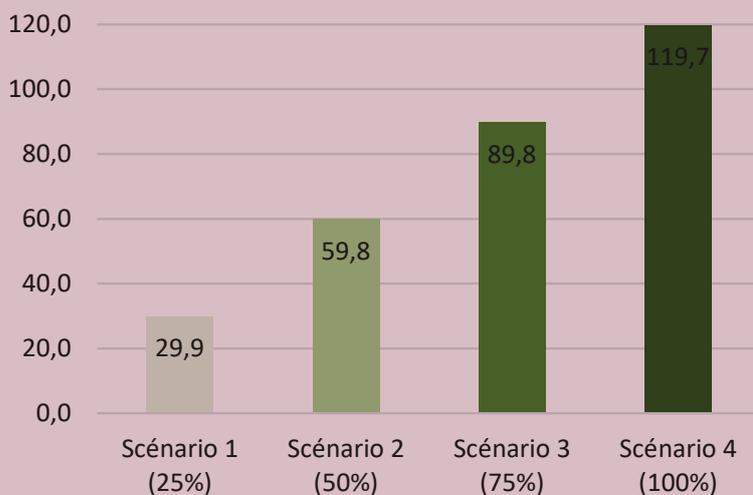
<sup>21</sup>CDN Burkina Faso  
<sup>22</sup>Statistiques de la Banque africaine de développement basées sur les contributions déterminées au niveau national (CDN)  
<sup>23</sup>Statistiques de la Banque africaine de développement tirées de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du Climate Policy Institute

**Graphique 8. Besoins de financement climatiques 2021-2030 (milliards de dollars américains)**



Source: Calculs sur la base de la CDN

**Graphique 9. Déficit annuel estimé de financement climatique privé pour certains taux de contribution potentielle du secteur privé aux besoins résiduels de financement climatique (millions de dollars)**



Source: CPI Data, 2022

### 3.3 Possibilités de mobilisation de financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action climatique et obstacles à cette mobilisation

#### 3.3.1 Possibilités d'investissement du secteur privé

Le Burkina Faso présente plusieurs secteurs

potentiels pour la croissance verte, qui offrent des opportunités d'investissements privés.

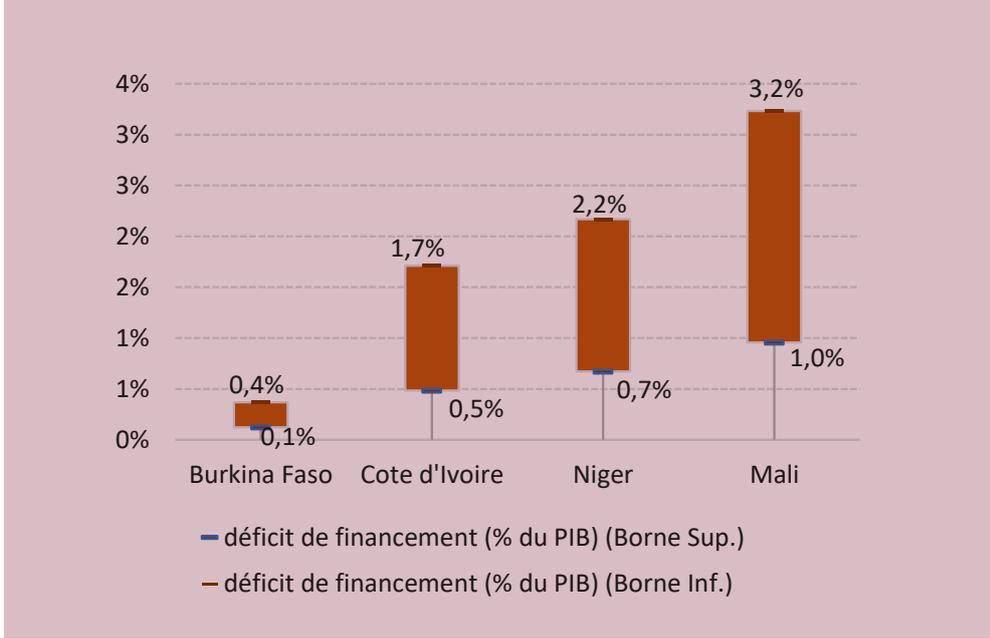
Dans le secteur des énergies renouvelables, le Burkina Faso bénéficie d'un ensoleillement important, ce qui en fait un endroit propice au développement de l'énergie solaire. L'installation de parcs solaires, de systèmes de panneaux solaires sur les toits et de mini-réseaux solaires peut contribuer à l'électrification rurale et à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles. L'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI), à travers le Cadre de planification-pays (CPP 2023-2027),<sup>24</sup> soutient le

<sup>24</sup>GGGI - Cadre de planification-pays (CPP) 2023-2027 Burkina Faso

**Tableau 3: - : Mécanismes innovants de financement en faveur de la croissance verte et de l'action en faveur du climat au Burkina Faso**

Mécanismes innovants	Opportunités
Obligations vertes	Elles pourraient être affectées à des projets associant un rendement relativement élevé et un risque faible, comme l'énergie verte. Pour les pays dont la prime de risque est élevée, comme le Burkina Faso, le succès des obligations vertes reposera sur une meilleure gestion de la dette. De meilleures informations climatiques sont également une condition préalable importante. Ainsi, le Burkina Faso doit instaurer des normes en matière de publication d'informations environnementales
Crédits carbone ou les crédits pour l'environnement	Le Burkina Faso pourrait bénéficier de l'émergence du marché du carbone à l'échelle internationale, en adoptant une réglementation pour assurer la crédibilité des crédits d'émission de carbone générés pouvant être utilisés sur ce marché du carbone émergent. Les analyses de Banque ont souligné qu'en matière de crédit carbone, le Burkina Faso devrait recevoir un montant estimé à 4,13 milliards de dollar par an sur la période 2022-2050, à titre de compensation pour les effets des changements climatiques, en vertu du principe de « responsabilités communes mais différenciées » tenant compte des dommages climatiques historiques. À cet effet, l'initiative pour les marchés du carbone en Afrique (ACMI) ouvre des perspectives favorables pour le Burkina Faso. Selon l'ACMI, le potentiel des crédits carbone africains est estimé à environ 2 400 MtCO en 2030, pour une valeur pouvant atteindre 50 milliards de dollars américains. L'ACMI a été lancée lors de la COP27 avec l'ambition de produire 300 millions de crédits carbone par an à l'horizon 2030 et 1,5 milliard de crédits par an à l'horizon 2050, de débloquer 6 milliards de dollars américains de revenus à l'horizon 2030 et plus de 120 milliards de dollars américains à l'horizon 2050, et de soutenir 30 millions d'emplois à l'horizon 2030 et plus de 110 millions d'emplois à l'horizon 2050.
Instruments d'échanges dette-climat	Cet instrument permettra au pays de mobiliser les fonds nécessaires en bénéficiant de remise de dette dont les remboursements seront investis dans l'action climatique, tout en maintenant les dépenses dans d'autres domaines. Dans la mesure où ces fonds sont investis en monnaie locale, ils devraient réduire le portefeuille de dettes du pays et le risque de change.
Produits d'assurance	Ils sont particulièrement intéressants, car ils pourraient être extrêmement utiles pour renforcer la résilience face aux changements climatiques au Burkina Faso, bien qu'ils soient assez peu répandus au Burkina Faso aujourd'hui. L'assurance agricole indicielle serait une réponse face aux risques climatiques. Il s'agit de compenser à posteriori la perte de revenus liée à la diminution de la production (en quantité ou qualité) du fait des aléas climatiques. Les avantages de l'assurance indicielle pour les agriculteurs sont relativement nombreux. Le premier est la stabilisation des revenus, qui deviennent dès lors moins tributaires des conditions climatiques. Sachant que les aléas climatiques sont régulièrement cités parmi les risques majeurs pesant sur l'exploitation familiale, limiter ce risque est un enjeu de taille pour les familles. Parmi les effets indirects figurent l'amélioration de l'accès aux financements, puisque les assurances climatiques peuvent sécuriser des crédits de campagne ou l'achat d'intrants. Cependant, le fonctionnement de l'assurance (payer une prime pour se prémunir d'un événement futur improbable) n'est pas envisageable aux yeux de nombreux agriculteurs. Les questions d'acceptabilité par les agriculteurs et de formations/sensibilisation sont fondamentales dans la mise en place d'assurances climatiques.
Capital-investissement et le capital-risque	Ils peuvent jouer un rôle important, celui d'un financement qui élimine les risques, ce qui est crucial pour les start-ups et les entreprises innovantes. Ils offrent également un recours précieux aux entreprises du pays dont les possibilités de financement par les voies classiques telles que l'emprunt bancaire et l'emprunt obligataire sont limitées.

**Graphique 10. Déficit de financement climatique du secteur privé de certains pays africains en pourcentage du PIB**



Source: CPI Data, 2022

Burkina Faso dans (i) la promotion des énergies renouvelables (y compris le solaire photovoltaïque), (ii) la promotion de l'efficacité énergétique, et (iii) l'amélioration de l'accès aux énergies renouvelables et de leurs utilisations productives. Plus précisément, le GGGI poursuivra ses efforts pour (i) augmenter les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables hors réseau (y compris l'énergie solaire photovoltaïque), (ii) développer les systèmes d'irrigation solaire, (iii) promouvoir les énergies renouvelables dans les secteurs alimentaires prometteurs, (iv) accroître l'expertise et les capacités nationales et locales dans le domaine des énergies renouvelables, notamment pour les femmes, afin de promouvoir une transition énergétique juste. Les études indiquent qu'une partie de la superficie du Burkina Faso est adaptée au développement des énergies solaires photovoltaïque et éolienne. Elle présente un potentiel de développement maximal d'environ 95,9 GW pour les projets solaires photovoltaïques et de 1,96 GW<sup>25</sup> pour les projets éoliens. Le plan d'action des énergies renouvelables (PANER) prévoit une contribution significative desdites énergies au mix énergétique. Les capacités des centrales fonctionnant à base d'énergies renouvelables passeront de 32 MW en 2010 à 318 MW en 2030.<sup>26</sup> L'objectif de ces efforts est de porter à 27% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (hors importations d'électricité) à l'horizon 2030, (PANER, 2015-2020 / 2030). Cet ambitieux objectif nécessite des investissements d'environ 600 millions de dollars sur la période 2021-2030<sup>27</sup>. Divers

projets sont en cours de développement pour aider le pays à atteindre ces objectifs énergétiques et élargir l'accès à l'électricité grâce à des systèmes photovoltaïques (PV), notamment les centrales photovoltaïques reliées au réseau national, la mise en place de systèmes solaires isolés à petite échelle hors réseau et l'installation de kits solaires. En outre, le pays s'est doté d'une politique nationale de développement des biocarburants et d'un programme national de promotion du biogaz.

**Dans le secteur agricole**, le développement de pratiques agricoles durables, telles que l'activité agroforestière, l'agroécologie et l'agriculture biologique, peut améliorer la productivité tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant l'utilisation d'intrants chimiques. Cela favorise la sécurité alimentaire et la résilience face aux changements climatiques. L'Institut mondial pour la croissance verte soutient le Burkina Faso<sup>28</sup> dans (i) l'intensification de l'agriculture intelligente face au climat et des pratiques résilientes dans les chaînes alimentaires et les plans de développement régionaux, en mettant l'accent sur les activités productives des femmes ; (ii) le développement d'écovillages et de communautés locales résilientes, intégrant des solutions fondées sur la nature dans l'économie locale et la gestion des ressources naturelles, (iii) le déploiement de modèles agro-industriels verts et de chaînes de valeur vertes pour les produits alimentaires, créant des emplois verts pour les femmes et les hommes et en particulier pour les personnes vulnérables telles que celles touchées par la crise sécuritaire. Il existe des possibilités

<sup>25</sup>IRENA (2021), Zones adéquates pour les énergies solaire et éolienne à échelle industrielle : Burkina Faso, Agence internationale pour les énergies renouvelables.

<sup>26</sup>PANER 2015-2020/2030

<sup>27</sup>PANER 2015-2020/2030

<sup>28</sup>GGGI - Cadre de planification pays (CPP) 2023-2027 Burkina Faso

<sup>29</sup><https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/1559446a-73de-423e-9b22-39160d023ed1/201907-CPD-Burkina-Faso-FR.pdf?MOD=AJPERES&CVID=mNf5Hss>

considérables de développer la transformation de certains produits de l'agriculture et de l'élevage. Une étude de la Banque mondiale<sup>29</sup> a indiqué que les chaînes de valeur du maïs, du riz et de la mangue présentaient des opportunités de développement de l'industrie de la transformation, avec le potentiel de générer 28 milliards FCFA et de créer près de 50 000 emplois. Le troisième cycle du programme national du secteur rural, renommé Plan stratégique national d'investissement du secteur agro-sylvo-pastoral (PNIASP, 2021-2025) est le cadre d'opérationnalisation de la Politique sectorielle production agro-sylvo-pastorale (PS-PASP, 2018- 2027) sur la période 2021-2025. Le PNIASP (2021-2025), d'un coût global de 2,5 milliards de dollars<sup>30</sup>, se fixe pour objectif global : d'accroître durablement la productivité et l'accès des produits agro-sylvo-pastoraux aux marchés, à l'effet d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'accélérer la transformation structurelle de l'économie.

Le coton et les textiles, l'énergie, les brasseries, l'agroalimentaire et le recyclage ont été identifiés au Burkina Faso comme des secteurs potentiels pour le développement d'une industrie verte sur la base des critères économiques (poids dans le secteur industriel, potentiel de production, dynamisme des investissements, effets d'entraînement sur les autres secteurs, potentiel d'exportation), sociaux (emplois et revenus versés) et environnementaux (potentiel de remédiation aux questions de dégradation de l'environnement).

**En matière de gestion des ressources en eau**, la gestion durable est cruciale pour le Burkina Faso. L'amélioration de l'irrigation efficace, la collecte des eaux pluviales, la gestion des barrages et la protection des sources d'eau peuvent permettre une utilisation plus efficace et plus équitable de l'eau, contribuant ainsi à l'agriculture, à l'approvisionnement en eau potable et à la préservation des écosystèmes aquatiques. S'agissant de l'écotourisme, le Burkina Faso possède une richesse culturelle et naturelle qui peut être valorisée à travers le développement de l'écotourisme. La création de parcs nationaux, de réserves naturelles et de circuits touristiques durables peut promouvoir la conservation de la biodiversité, créer des emplois locaux et stimuler l'économie tout en sensibilisant les visiteurs à la préservation de l'environnement. En ce qui concerne la gestion des déchets, la promotion du tri, du recyclage et de la valorisation énergétique des déchets peut aider à réduire la pollution et les impacts environnementaux négatifs tout en créant des opportunités économiques dans le secteur de leur gestion. Le Plan d'action pour la stabilisation et le développement du secteur « Environnement, Eau et Assainissement »

(PASD-EEA 2023-2025), d'un coût global de 1,02 milliards de dollars,<sup>31</sup> a pour but d'assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et de renforcer la gouvernance environnementale et le développement durable, dans l'optique d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations.

### 3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé

L'accès au financement vert est limité, dans tous les secteurs de la croissance verte au Burkina Faso. Les obstacles sont, entre autres, liés à l'insuffisance des cadres juridiques, politiques et institutionnels dans ce domaine. La situation sécuritaire que connaît le pays depuis 2015 est un facteur de risque majeur qui freine les investissements directs étrangers dans les secteurs prioritaires pour la croissance verte et l'action climatique. À cela s'ajoutent : (i) la faible capacité des institutions financières classiques et des fonds nationaux à mettre en place des produits financiers verts pour accompagner la croissance verte, (ii) une fiscalité verte à l'état embryonnaire et l'absence d'un système de suivi du budget climatique, (iii) la difficulté de mettre à l'échelle les projets d'adaptation avec des financements octroyés sous forme de prêts concessionnels ; et (iii) une faible capacité à mobiliser les investissements privés en faveur de projets contribuant à l'adaptation et à la résilience locale, en partie à cause du manque de professionnalisation des acteurs locaux de l'économie verte. Tout cela se traduit par (i) l'absence de mécanismes financiers durables et appropriés pour soutenir la transition vers une croissance verte inclusive et résiliente ; et (ii) un accès limité aux investissements privés, au financement climatique et aux autres mécanismes financiers internationaux existants.

### 3.3.3 Voies à suivre pour mobiliser le financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat au Burkina Faso

Le déficit de financement du secteur privé au Burkina Faso peut être résorbé par une combinaison de mesures à court et à long terme. L'Institut mondial pour la croissance verte soutient le gouvernement du Burkina Faso dans l'achèvement de l'accréditation du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) et de Coris Bank International (CBI) auprès du Fonds vert pour le climat, l'approbation des projets d'investissement soumis audit Fonds, afin de soutenir les priorités d'adaptation nationales et régionales, ainsi que les investisseurs des secteurs public et privé, pour établir un portefeuille de projets verts bancables, qui renforcent les secteurs de croissance du pays et créent des emplois verts pour les femmes

<sup>29</sup>Plan stratégique national d'investissement du secteur agro-sylvo-pastoral (PNIASP, 2021-2025)

<sup>31</sup>Plan d'action pour la stabilisation et le développement du secteur - Environnement, Eau et Assainissement - (PASD-EEA 2023-2025)

et les hommes. Il soutient le développement de nouveaux véhicules financiers innovants (soutenus par les banques de développement multilatérales, les institutions bilatérales et multilatérales, les fonds climatiques, le secteur privé national et le gouvernement). En outre, il renforce la capacité des acteurs des secteurs public et privé à lever des fonds supplémentaires non classiques (y compris le marché du carbone) pour les investissements verts. Toutefois, les actions ci-après sont à entreprendre pour accroître le financement du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique.

- **Renforcer les cadres institutionnels.** Le Burkina Faso doit renforcer les institutions telles que les organismes de régulation, les systèmes juridiques et les cadres de droits de propriété. Cela peut contribuer à créer un environnement commercial plus stable et plus prévisible, qui à son tour peut encourager l'investissement du secteur privé. Le Burkina Faso doit considérer les changements climatiques comme une question de développement et en tenir compte systématiquement dans ses stratégies et politiques de développement afin de promouvoir un développement à faible émission de carbone, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Les plans et projets d'investissement créés avec l'aide des partenaires au développement devraient être fondés sur les engagements des pays dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

- **Améliorer le climat des affaires,** en renforçant les plateformes de dialogue public-privé sur les réformes du climat des affaires, avec les événements et mécanismes existants par la Chambre de commerce et d'industrie.

- **Adopter des mesures d'incitations fiscales et accroître l'utilisation des instruments de financement mixte.** Les incitations fiscales accordées aux entreprises figurent parmi les facteurs déterminants pour les décisions d'investissement du secteur privé. En outre, les investissements climatiques peuvent être trop risqués pour les investisseurs du secteur privé. Ainsi, l'utilisation du financement mixte peut être une approche utile pour réduire ces risques. Les instruments de financement mixte combinent généralement des ressources de financement public concessionnelles à d'autres formes de financement du secteur privé.

- **Améliorer l'accès des entreprises au financement en développant le marché financier national.** L'un des principaux facteurs contribuant au déficit de financement du secteur privé est le manque d'accès au financement. Le Burkina Faso peut s'attaquer à ce problème en mettant en place des politiques et des initiatives qui favorisent l'accès au financement pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Cette démarche pourrait consister, entre autres, à créer des systèmes de garantie de crédit et à établir des banques spécialisées en faveur des financements pour les PME. Pour capter de manière adéquate la contribution potentielle du secteur bancaire du pays à la croissance verte, il faudrait renforcer les cadres juridiques, institutionnels et réglementaires, afin de rediriger les flux de capitaux vers des secteurs clés essentiels à la croissance verte. Il est également important de renforcer le financement de l'agriculture et de la chaîne de valeurs, en encourageant les banques commerciales régionales à recruter des spécialistes du secteur agricole.

- **Encourager les investissements étrangers.** Les investissements étrangers peuvent jouer un rôle important pour résorber le déficit de financement du secteur privé au Burkina Faso. Les gouvernements peuvent encourager les investissements étrangers en mettant en place des politiques et incitations à cet effet, notamment des allègements fiscaux et la rationalisation des processus réglementaires. Toutefois, la question de l'environnement sécuritaire reste déterminante.

- **Renforcement des capacités et assistance technique au secteur privé.** Le renforcement des capacités et l'assistance technique peuvent contribuer à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour soutenir les investissements du secteur privé dans l'action climatique et la croissance verte. Par exemple, en formant les institutions financières et les investisseurs on peut les aider à mieux comprendre les risques et opportunités liés au climat et à mieux évaluer et gérer ces risques.

- **Augmentation du nombre d'entités nationales accréditées auprès du Fonds vert pour le climat.** Renforcer davantage l'accréditation d'autres institutions nationales de financements privés auprès du Fonds vert pour le climat, afin de permettre au pays d'avoir un portefeuille de projets verts bancables et d'augmenter les investissements climatiques privés.

**Tableau 4: Obstacles majeurs rencontrés par le Burkina Faso pour mobiliser des financements privés en faveur de la croissance verte et l'action climatique**

Obstacles	Opportunités
Risque sécuritaire	L'économie verte présente un intérêt potentiel pour les investisseurs privés nationaux et internationaux, même si la situation sécuritaire du pays est le principal facteur qui ralentit ces investissements. La situation sécuritaire que connaît le pays depuis 2015 est un facteur de risque majeur qui freine les investissements directs étrangers dans les secteurs prioritaires pour la croissance verte et l'action climatique.
Faible coordination entre les acteurs nationaux	Il existe actuellement d'importantes lacunes dans la coordination entre le gouvernement et les acteurs sectoriels des plans d'action nationaux d'adaptation (PANA). Ce qui se traduit par une utilisation limitée des PANA sectoriels dans la planification opérationnelle.
Capacité technique institutionnelle limitée de formulation de politiques et stratégies vertes	Les capacités institutionnelles sont limitées en matière d'évaluation des risques et des opportunités, d'engagement des parties prenantes, de définition d'une vision et d'expression de cette vision sous forme de politiques et de stratégies pour la croissance verte et l'action climatique. Il en résulte une confusion par rapport aux besoins que le pays doit satisfaire pour passer à la croissance verte, ce qui pourrait dissuader les acteurs privés d'investir dans ce secteur. L'insuffisance des connaissances et de la sensibilisation aux changements climatiques empêchent les pays africains de mobiliser des ressources, y compris le développement de projets bancables, de propositions et d'accès au financement climatique. Le manque de systèmes de suivi et d'évaluation empêche le pays de fournir des données quantitatives pour éclairer les décisions et développer des portefeuilles de projet attrayants aux yeux des investisseurs.
Absence de politiques et de stratégies d'investissement pour la croissance verte	L'absence de politiques claires sur le changement climatique et la croissance verte limite la capacité du pays à planifier et à mettre en œuvre des programmes climatiques, en particulier de plans d'action nationaux d'adaptation (PANA), et l'incitation du secteur privé à s'engager dans des projets
Absence de cadre de suivi, de rapport et de vérification (MRV)	L'absence de cadre de suivi, de rapport et de vérification (MRV) est un obstacle à l'investissement privé pour la croissance verte et l'action climatique. L'impact des investissements n'est pas suffisamment suivi par les bailleurs de fonds en raison des préoccupations liées à la corruption, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme (GIABA, 2022). Le Burkina Faso se retrouve sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). En l'absence d'un cadre MRV solide, il peut être difficile d'attirer des subventions et des capitaux concessionnels. Cela peut entraîner un manque d'investissement dans les secteurs liés à l'adaptation.
Méconnaissance des différentes sources de financement de l'action climatique	Le secteur privé fait preuve de méconnaissance des options disponibles pour lutter contre les changements climatiques et les sources potentielles de financement verts. Le marché financier étant peu développé, les instruments financiers verts qui reflètent le juste prix du risque perçu sont soit indisponibles soit peu abordables. Au Burkina Faso, de nombreuses micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) ont un accès limité au financement, en particulier au financement à long terme, ce qui peut les empêcher d'investir dans des projets innovants nécessaires pour l'action climatique et la croissance verte. Cette situation est due, en partie, à la perception d'un risque élevé associé à l'investissement dans des technologies nouvelles.
Connaissance limitée des mécanismes de financement innovants	Les mécanismes de financement innovants tels que les obligations vertes, le financement mixte et l'investissement à impact sont des concepts relativement nouveaux au Burkina Faso. Le secteur privé pourrait ne pas les connaître ou ne pas en comprendre les avantages potentiels. Il y a un manque de sensibilisation et de connaissances des avantages potentiels de l'action climatique et de la croissance verte parmi les investisseurs du secteur privé, ce qui peut entraîner une réticence à investir dans ces domaines.



# 4 LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION POUR LE CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE

Le Burkina Faso dispose d'abondantes ressources naturelles renouvelables et non renouvelables. Il dispose d'un immense stock de terres agricoles fertiles, de réserves en ressources minérales (l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, le phosphate et les calcaires). Le pays est également doté d'un énorme potentiel d'énergie solaire et éolienne. Cependant, les rendements de ces ressources ont toujours été inférieurs à leur potentiel. Compte tenu des défis considérables auxquels le Burkina Faso est confronté en raison des changements climatiques et des lacunes en matière de financement de lutte contre ce phénomène, la présente section examine la façon dont le Burkina Faso peut tirer parti de son capital naturel pour financer la transition verte.

## 4.1 Evolution du capital naturel

La Banque mondiale définit la valeur d'un actif de capital naturel particulier comme étant la somme actualisée de la valeur des rentes générées au cours de la durée de vie de cet actif. La durée de vie d'une ressource renouvelable peut être illimitée. L'étude « Inclusive Wealth » du Programme des Nations unies pour l'environnement adopte une approche similaire pour obtenir des estimations du capital naturel. Ce chapitre a adopté la définition étroite de la

Banque mondiale du capital naturel mesuré, provenant des ressources naturelles les plus abondantes de l'Afrique, tout en relevant ses limites dans la pratique. Lorsque l'on utilise les rentes pour évaluer le capital naturel, il est important de reconnaître qu'elles peuvent aboutir à une sous-évaluation des bénéfices tirées des ressources, en particulier pour les pauvres.

Le Burkina Faso dispose d'un potentiel en matière de capital naturel, composé de capital naturel renouvelable (forêt, terres agricoles et pâturage) et de capital naturel non-renouvelable, tels que les métaux et minerais (or, zinc, manganèse). En outre, le pays dispose de richesses naturelles telles que les énergies renouvelables solaire et éolienne.

**Entre 1995 et 2018, la valeur du capital naturel du Burkina Faso a augmenté d'environ 53%, en s'établissant à 50 788 millions de dollars américains.<sup>32</sup>** La valeur totale du capital naturel du Burkina Faso est passée de 33 172 millions de dollars en 1995 à 50 788 millions de dollars en 2018, soit une progression de 53% (Tableau 5). L'augmentation du capital naturel est attribuable à celle du capital naturel renouvelable et non-renouvelable.

<sup>32</sup>Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021)

**Tableau 5 Évolution du capital naturel du Burkina Faso de 1995 à 2018**

	En millions de dollars			Par habitant (en dollars)		
	1995	2018	Variation de (en %)	1995	2018	Variation (en %)
<b>Capital naturel</b>	33 172	50 788	53%	3 288	2 571	-22%
Ressources naturelles renouvelables (RN-R)	33 046	46 036	39%	3 275	2 331	-29%
Forêts	8 604	13 327	55%	853	675	-21%
Services écosystémiques	5 617	6 533	16%	557	331	-41%
Aires protégées	3 951	5 217	32%	392	264	-33%
Terres arables	8 705	13 290	53%	863	673	-22%
Pâturages	6 169	7 667	24%	611	388	-37%
Pâturages	2806,95	3789,45	35,00%	323,00	239,02	-26,00%
<b>Ressources naturelles non-renouvelables (RN-NR)</b>	126	4 752	3674%	12	241	1828%
Pétrole	0	0	..	0	0	..
Gaz naturel	0	..	..	0	..	..
Métaux et minéraux	126	4 752	3674%	12	241	1828%

Source : Banque mondiale

Estimé à 46 036 millions de dollars en 2018, le capital naturel renouvelable a progressé de 39% entre 1995 et 2018. Quant au capital naturel non-renouvelable, sa valeur a augmenté à 4 752 millions de dollars en 2018, contre 126 millions de dollars en 1995 (Tableau 5), en lien avec le boom minier que le pays connu au cours des 10 dernières années. Cette augmentation du capital naturel renouvelable et non-renouvelable peut être décomposée en augmentation de volume, de valeur unitaire et de durée de vie de l'actif. Globalement, la plus grande part de cette augmentation est due à une augmentation du volume.

En revanche, le capital naturel par habitant, qui est un indicateur de sa durabilité, a baissé de 22%, passant de 3 288 dollars en 1995 à 2 571 dollars<sup>33</sup> en 2018. La baisse du capital naturel par habitant est imputable essentiellement au recul de la valeur du capital naturel renouvelable de 29% entre 1995 et 2018.

Le capital naturel renouvelable, qui représentait 90,6 % du capital naturel en 2018, est le type de capital naturel prédominant au Burkina Faso. Les terres arables (26% du capital naturel renouvelable), les forêts (26%), les pâturages

(15%) représentent le type prédominant de capital naturel renouvelable. Quant au capital naturel non renouvelable, il représente 9,4% du capital naturel du pays. Il est composé essentiellement de métaux et de minéraux.

**L'exploitation du potentiel du capital naturel du Burkina Faso ouvre des perspectives pour satisfaire ses besoins en matière de financement du climat et de croissance économique durable et verte.** Les secteurs extractif et agricole contribuent largement aux finances publiques du pays. En 2021, la valeur ajoutée du secteur extractif mines et carrières était de 2 807,8 millions de dollars, en hausse de 170% par rapport à 2015. Le total des bénéfices tirés des ressources naturelles a connu une hausse depuis 2000, passant de 5,3% du PIB en 2000 à 20,1% du PIB en 2021 (Graphique 11). Cela s'explique par le boom du secteur minier qu'a connu le pays au début des années 2000.

Pour que l'abondance des ressources naturelles au Burkina Faso permette de stimuler le développement économique, de financer l'action pour le climat et de la croissance verte, le pays doit veiller à recevoir une part

L'exploitation du potentiel en capital naturel du Burkina Faso, tel que les terres agricoles, les pâturages, les métaux et minerais, ouvre des perspectives pour compléter ses besoins en matière de financement de l'action climatique et de croissance économique durable et verte

<sup>33</sup>Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021)

équitable de la rente tirée de ces ressources et en gérer efficacement les revenus. Les politiques fiscales doivent être conçues de manière à internaliser les coûts d'opportunités environnementaux liés à l'exploitation des ressources non renouvelables. Lorsque l'extraction d'une ressource naturelle génère une externalité négative, telle que des dommages environnementaux, ou lorsque les coûts de l'exploitation minière constituent une information privée, le gouvernement doit appliquer des redevances (taxes ad valorem) pour orienter les voies d'extraction vers l'optimum. Les sections ci-après analysent les opportunités offertes par les ressources non-renouvelables et renouvelables pour compléter la prise en charge des besoins en matière de financement du climat et de la croissance économique durable et verte pour le Burkina Faso ainsi que les questions de gouvernance. Toutefois, la question de la situation sécuritaire reste un facteur déterminant pour impulser une bonne gouvernance du capital naturel et exploiter son potentiel pour résorber le déficit de financement en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.

## 4.2 Possibilités de renforcer la contribution du capital naturel

### 4.2.1 Opportunités offertes par les ressources non-renouvelables

**Le potentiel minier du pays ouvre des perspectives pour compléter la prise en charge de ses besoins en matière de financement du climat et de croissance économique durable et verte. La valeur ajoutée du secteur extractif mines et carrières a fortement progressé, en passant de 1,8% du PIB en 2000 à 14,4% du PIB<sup>34</sup> en 2020. Elle a baissé à 12,0% du PIB en 2022 (Graphique 12), en lien avec les fermetures de certaines mines à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire.**

Le secteur minier est un pilier fondamental de l'économie. Les principales ressources du pays sont l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, le phosphate et les calcaires. Des indices de diamant, de bauxite, de nickel et de vanadium ont été répertoriés dans des formations géologiques diverses.<sup>35</sup> Le secteur extractif ouvre de nombreuses opportunités aux investisseurs et à la prise en charge des besoins en matière de financement du climat et de croissance économique durable et verte. Cependant, l'or reste le minerai le plus exploité au Burkina Faso, et depuis 2009, l'or non monétaire est devenu le premier produit d'exportation du pays, classant le pays au rang de 5ème producteur africain. La valeur des exportations d'or du Burkina a représenté

83,9%<sup>36</sup> de la valeur des exportations du pays en 2020, suivi du coton. L'or demeure le principal minéral contributeur au PIB. Les richesses naturelles très variées (par exemple le zinc dont le gisement de sulfures massifs de Perkoa, qui contient plus de 6 millions de tonnes de minerai à 1 8% de zinc, le Manganèse de Tambao avec plus de 19 millions de tonnes de minerai titrant 50 à 55% de manganèse) ouvrent de nombreuses opportunités aux investisseurs et pour prendre en charge les besoins en matière de financement en faveur du climat et de la croissance économique durable et verte. Les atouts de ce secteur se sont davantage renforcés par l'engagement du gouvernement à faciliter la mise en exploitation de nouvelles mines d'or, de développer l'information géologique et minière à travers la production de cartes géologiques, de diversifier l'exploitation des ressources minérales disponibles et d'organiser et améliorer l'exploitation minière classique.

Le développement du secteur minier a été réalisé, grâce à l'intensification des investissements et à l'ouverture des mines industrielles, accompagnés d'une évolution du contexte législatif et réglementaire des activités minières. En matière de gouvernance des ressources minières, le pays a enregistré des progrès. Le Burkina Faso a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2008. Il a obtenu le statut dit de « pays conforme » en 2013.

En août 2019, l'ITIE, internationale<sup>37</sup> indique que le pays a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, avec des améliorations considérables sur plusieurs exigences. Sur six (06) mesures correctives évaluées, cinq (05) ont été satisfaisantes et une seule, relative à la Gouvernance du Groupe multipartite, reste à satisfaire. Le pays dispose d'un cadastre minier. En matière de redevabilité, tout acte ou convention sur le secteur minier et les rapports spéciaux sur les fonds miniers sont publiés.<sup>38</sup> Le Burkina Faso a mis en place un Fonds minier de développement local alimenté par l'Etat, les titulaires de permis d'exploitation de mines et les bénéficiaires d'autorisation d'exploitation industrielle de substances de carrières. En matière de gestion environnementale, la protection de l'environnement est prise en charge aussi bien dans le cadre de l'exploitation industrielle qu'artisanale, à travers la création du fonds de réhabilitation et de fermeture des mines, alimenté par toutes les sociétés minières. Toutefois, la gouvernance du secteur minier reste confrontée à des défis majeurs, notamment : (i) la mise à niveau du cadastre minier ; (ii) l'amélioration de la gestion du Fonds de réhabilitation et de fermeture des mines

<sup>34</sup>Statistiques de la Banque africaine de développement

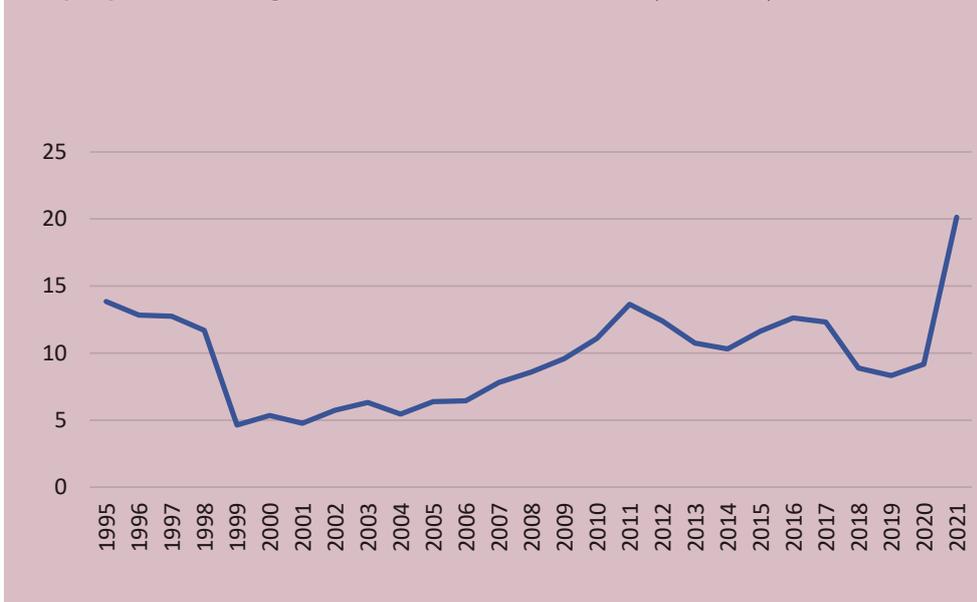
<sup>35</sup>Rapport ITIE-BF 2020

<sup>36</sup>Rapport ITIE-BF 2020

<sup>37</sup><https://itie-bf.org/rapports-de-validation/>

<sup>38</sup><https://goreeinstitut.org/bonnes-pratiques-de-gouvernance-des-ressources-minerales-en-afrique-le-cas-du-burkina-faso/>

**Graphique 11. Avantages tirés des ressources naturelles (% du PIB)**



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement

**Graphique 12. Valeur ajoutée mines et carrières (% du PIB)**



Source : Département de Statistiques/BAD

(FRFM) ; (iii) la fiabilisation des données sur la production et les exportations d'or ;<sup>39</sup> (iv) les flux financiers illicites et la contrebande d'or.<sup>40</sup>

#### 4.2.2 Opportunités offertes par les ressources renouvelables

Le potentiel du Burkina Faso en matière de ressources renouvelables (agricole, pastorale, solaire et éolien) reste inexploité et ouvre des perspectives pour prendre en charge ses besoins en matière de financement en faveur du climat et de la croissance économique durable et verte. Le financement de la Stratégie

nationale de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, incluant la gestion durable des forêts, la conservation et le renforcement des stocks de carbone forestier (SN-REDD+), constitue un véritable enjeu pour le Burkina Faso. La SN-REDD+ est estimée à 400 millions de dollars américains.<sup>41</sup> La question de la situation sécuritaire reste un facteur déterminant pour impulser une bonne gouvernance du capital naturel et exploiter son potentiel pour résorber le déficit de financement en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.

<sup>39</sup>Rapport IIE-BF 2020

<sup>40</sup>Flux financiers illicites et conflits liés à l'extraction d'or artisanale et à petite échelle : le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger (septembre 2022-Institut international du développement durable)

<sup>41</sup>[https://redd.unfccc.int/files/4928\\_1\\_sn-redd\\_2b\\_version\\_finale\\_05-10-22\\_revue.pdf](https://redd.unfccc.int/files/4928_1_sn-redd_2b_version_finale_05-10-22_revue.pdf)

Le potentiel de terres cultivables pour le Burkina Faso reste important. Les principales régions agricoles sont la zone des plateaux du centre et du sud-ouest, ainsi que la région des cascades à l'ouest. En 2020, les terres agricoles totales au Burkina Faso sont estimées à 12,1 millions d'hectares, en hausse de 14,9% par rapport à 2001, et occupe 44,4% du territoire national (Tableau 6). Quant à la superficie totale des terres arables, elle a également augmenté de 33,3% entre 2001 et 2020 pour se situer à 6 millions hectares. Les Terres servant à la

production céréalière sont estimées à 4,1 millions d'hectares. S'agissant de la surface forestière du pays, elle a reculé de 13,3% et représente 22,7% du territoire national en 2020. Le secteur forestier contribue à environ 9,6% du Produit intérieur brut (PIB) du Burkina Faso grâce à la production de bois de chauffe (5,3%), à la vente de produits forestiers non ligneux (PFNL) bruts et traités (3,8%), ainsi qu'à la chasse, au tourisme et aux autres secteurs liés à la biodiversité (0,5%). Les aires protégées terrestres et marines représentaient 16,4% de

**Tableau 6: Évolution du capital naturel renouvelable au Burkina Faso de 2001 à 2020**

	2001	2020	Évolution 2001- 2020
Terres arables (1 000 hectares)	4 500,0	6 000,0	33,3%
Terres agricoles (1 000 hectares)	10 570,0	12 143,0	14,9%
Terres agricoles (% du territoire)	38,6	44,4	14,9%
Terres servant à la production céréalière (1 000 hectares)	3 212,6	4 104,8	27,8%
Surface forestière (% du territoire)	26,2	22,7	-13,3%
Terres sous prairies et pâturages (1 000 hectares)	811,6	709,1	-12,6%
Retraits annuels d'eau douce, total (% des ressources internes)	5,5	6,5	19,9%
Zones terrestres et marines protégées (% du territoire total)	15,1 (2016)	16,4	

Source : Département des statistiques de la BAD et Banque mondiale

**Le Burkina Faso possède des ressources pastorales importantes. Les pâturages y occupent une place importante dans l'économie rurale, fournissant des aliments pour le bétail et des revenus pour les éleveurs.**

Les potentialités pastorales du Burkina Faso sont liées à son climat semi-aride et à ses zones sahéliennes et soudaniennes couvrant environ 90% du territoire. Le pays dispose de vastes espaces ouverts, souvent peu exploités, où le bétail peut paître en liberté. Le potentiel de production fourragère est également élevé, avec une variété d'herbes, de buissons et d'arbres pouvant servir de source de nourriture pour le bétail. Les terres sous prairies et pâturages sont estimées à 709,1 milles hectares<sup>42</sup> en 2020, en baisse de 12,6% par rapport à 2001 (Tableau 6). Les principales zones de pâturage se trouvent dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est, où les précipitations sont faibles, mais suffisantes pour permettre la croissance des herbes pendant la saison des pluies. Les herbages naturels sont la principale source de pâturage pour les animaux, mais il existe également des pâturages aménagés, notam-

ment des champs de luzerne et de légumineuses fourragères. L'élevage est une activité importante au Burkina Faso, avec environ 13 millions de têtes de bétail, principalement des ovins, des caprins, des bovins et des camélins. Les pâturages sont donc essentiels pour la survie de ces animaux et pour les moyens de subsistance des populations qui dépendent de l'élevage. Cependant, les pâturages au Burkina Faso sont menacés par la dégradation des terres, la désertification et les changements climatiques, qui ont des impacts négatifs sur la qualité et la quantité de l'herbe disponible pour le bétail. Des efforts sont donc nécessaires pour préserver et restaurer les pâturages, notamment par l'adoption de pratiques d'élevage durables et la gestion rationnelle des terres.

**Le Burkina Faso a un potentiel dans le secteur des énergies renouvelables.**

Les ressources naturelles pouvant être exploitées pour la production de l'énergie sont l'ensoleillement, la biomasse, l'eau et le vent. S'agissant du potentiel hydraulique, des sites potentiels d'aménagement hydraulique ou à usages mul-

<sup>42</sup>Statistiques de la Banque africaine de développement

tiples ont été identifiés. Les études indiquent qu'une partie de la superficie du Burkina Faso est adaptée au développement des énergies solaire photovoltaïque et éolienne. Elles révèlent un potentiel de développement maximal d'environ 95,9 GW<sup>43</sup> pour les projets so-

laires photovoltaïques et de 1,96 GW pour les projets éoliens. Les solutions liées à l'énergie solaire sont devenues intéressantes, grâce aux progrès techniques (réduction des coûts, facilité d'entretien, etc.) et au regain d'intérêt pour la préservation de l'environnement.

---

<sup>43</sup>IRENA (2021), Zones adéquates pour les énergies solaire et éolienne à échelle industrielle : Burkina Faso. Agence internationale pour les énergies renouvelables.



# 5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Avec plus de 40% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, le Burkina Faso est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. En outre, le pays est actuellement confronté à une crise sécuritaire et humanitaire. Toutefois, il a enregistré quelques progrès en matière de croissance verte et d'action en faveur du climat, notamment en ce qui concerne l'accès aux sources de financement internationales, la présentation d'une contribution déterminée au niveau national (CDN) avec une évaluation complète des besoins par secteur et l'adoption d'une approche sensible au genre pour intégrer les changements climatiques dans l'élaboration de sa politique nationale. Cependant, malgré ces efforts, des faiblesses subsistent dans le financement des secteurs clés de l'adaptation tels que l'agriculture, l'eau et l'énergie, qui fournissent des moyens de subsistance aux personnes les plus vulnérables au Burkina Faso.

Le financement du secteur privé joue un rôle crucial pour relever les défis liés aux changements climatiques et appuyer la croissance verte au Burkina Faso. En dépit des défis considérables rencontrés pour augmenter le financement du secteur privé dans le pays, il existe également d'importantes opportunités pouvant être exploitées pour stimuler les investissements dans les mesures d'atténuation et d'adaptation. Le Burkina Faso devrait mettre l'accent sur l'amélioration de l'environnement réglementaire, sur des incitations telles que des allègements fiscaux et des subventions aux investissements dans les énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

En outre, le capital naturel doit jouer un rôle majeur dans le financement pour la croissance verte et l'action climatique au Burkina Faso. Le pays dispose d'un capital naturel renouvelable inexploité, notamment des terres agricoles et des pâturages, sans compter des richesses naturelles non renouvelables telles que les énergies renouvelables solaire et éoliennes, les métaux et les minerais. Cependant, la gestion de ces ressources reste affectée par des pratiques non durables. L'exploitation du capital

naturel peut fournir une option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte au Burkina Faso, tout en promouvant des pratiques de gestion durable des ressources. Néanmoins, la question de la situation sécuritaire reste un facteur déterminant pour impulser une bonne gouvernance du capital naturel et exploiter son potentiel pour résorber le déficit de financement en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.

Les recommandations politiques à l'intention de différents groupes de parties prenantes (i) pour le financement du secteur privé pour le changement climatique et la croissance verte et (ii) l'accroissement de la contribution du capital naturel au financement en faveur du climat et de la croissance verte, avec des indications quant à l'horizon de leur mise en œuvre (court, moyen ou long termes), sont formulées ci-après.

## 5.1 Recommandations stratégiques pour le financement du secteur privé en matière de changements climatiques et de croissance verte

### 5.1.1 Gouvernement du Burkina Faso

- Renforcer le cadre institutionnel et le dispositif national de coordination, impliquant l'Etat, le secteur privé et les institutions financières internationales, pour la mobilisation de financements climatiques privés en faveur de la croissance verte et de l'action climatique [Court terme].
- Renforcer la mobilisation des ressources nationales comme levier de mobilisation des ressources du secteur privé et garantir l'appropriation et le leadership au niveau local [Court terme].
- Développer le marché financier et renforcer le cadre réglementaire, afin de mettre à la disposition du secteur privé des produits

financiers verts et de résorber le déficit de financement de la croissance verte et de l'action pour le climat [Moyen terme].

- Explorer davantage les instruments de financement innovants, tels que les marchés de carbone et l'émission d'obligations vertes, afin de mobiliser des financements privés en faveur de l'action climatique et de la croissance verte [Long terme].
- Mettre en place des instruments de garantie comme mécanisme de réduction des risques pour favoriser la mobilisation des investissements privés dans des secteurs à risque tels que l'agriculture [Long terme].
- Augmenter le nombre d'entités nationales accréditées auprès du Fonds vert pour le climat, afin de permettre au pays d'avoir un portefeuille de projets verts bancables et d'accroître les investissements climatiques privés [Moyen terme].

### 5.1.2 Secteur privé national

- Participer aux concertations et dialogues sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes pays en faveur de la croissance verte et de l'action climatique, afin de contribuer à identifier d'éventuelles opportunités de partenariats public-privé [Court terme].
- Collaborer avec l'État, les Banques multilatérales de développement (BMD), les institutions financières et d'autres acteurs du secteur privé à l'identification des principaux risques liés aux investissements et proposer des moyens d'y remédier [Moyen terme].

### 5.1.3 Banques multilatérales de développement (BMD) et Institutions financières de développement (IFD)

- Accroître les financements concessionnels des projets en faveur de la croissance verte et de la lutte contre les changements climatiques, afin de limiter l'endettement du pays [Court et Moyen termes].
- Renforcer les capacités de l'administration publique et du secteur privé, en vue de faciliter l'accès au financement en faveur de l'action climatique [Court et Moyen termes].
- Accompagner le Burkina Faso en utilisant davantage les instruments financiers d'atténuation des risques, notamment les instruments de garantie, pour réduire le niveau de risque supporté par les investisseurs du secteur privé, en particulier dans les investissements initiaux [Court et Moyen termes].

- Renforcer les systèmes d'information nationaux en matière de données sur les risques climatiques, afin de soutenir l'élaboration de politiques publiques crédibles en faveur de l'action climatique et de la croissance verte [Court et Moyen termes].

## 5.2 Recommandations stratégiques visant à accroître la contribution du capital naturel au financement de l'action en faveur du climat et de la croissance verte

### 5.2.1 Gouvernement

- Renforcer les questions de préservation du capital naturel dans les politiques économiques. Les engagements en matière d'environnement restent souvent dissociés des politiques nationales de développement et des stratégies économiques, et leur mise en œuvre est souvent piloté par un seul ministère sectoriel, en dépit des risques systémiques [Court et Moyen termes].
- Instaurer une fiscalité environnementale et mettre en place des mesures d'incitation en faveur de la préservation et de l'augmentation de la valeur des richesses. L'instauration de taxes environnementales permettra de compenser les préjudices environnementaux et de générer davantage de revenus grâce aux ressources naturelles [Court et Moyen termes].
- Renforcer les capacités et l'assistance technique. Le renforcement des capacités et l'assistance technique peuvent contribuer à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour permettre au Burkina Faso de bénéficier de financements climatiques privés.
- Renforcer les capacités de comptabilisation et d'évaluation du capital naturel au Burkina Faso. Les comptes du capital naturel au Burkina Faso doivent être développés, afin de renforcer la confiance des investisseurs dans le rôle du capital naturel dans le financement de la croissance économique [Moyen et long termes].
- Améliorer la Gouvernance des ressources naturelles. Le Burkina Faso devra mettre l'accent sur la protection et la sauvegarde du capital naturel et veiller à ce que l'extraction de diverses ressources se fasse de manière durable et équitable. Dans le secteur minier en particulier, le pays devra renforcer les actions de lutte contre les flux financiers illicites et la contrebande [Court et Moyen termes].

### 5.2.2 Banques multilatérales de développement (BMD) et Institutions financières de développements (IFD)

- Proposer des instruments de financements visant à optimiser et à conserver le capital naturel. Les Banques multilatérales de développement (BMD) et les autres partenaires au développement devraient proposer des instruments d'optimisation et d'utilisation du capital naturel et des recettes issues des services écosystémiques [Moyen et long termes].
- Renforcer les capacités de l'Administration publique et du secteur privé. Pour que le Burkina Faso puisse profiter des po-

tentialités de son capital naturel, le pays aura besoin de développer une expertise nationale en matière de négociation de contrats internationaux [Moyen et long termes].

- Aider le pays à se conformer aux meilleures pratiques internationales de gestion du capital naturel. Les Banques multilatérales de développement (BMD) devraient continuer d'aider le Burkina Faso à conformer ses cadres nationaux de gestion des ressources naturelles aux meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance, afin de réduire, d'éliminer ou d'arrêter le commerce illicite des ressources et les flux financiers illicites [Moyen et long termes].

# ANNEXE 1 : Principaux indicateurs du Burkina Faso

## Burkina Faso Principaux indicateurs

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
<b>Comptes nationaux</b>										
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	10 154	12 728	14 887	15 714	16 142	18 344	...	...	...
RNB par habitant	\$ E.U.	630	680	730	750	750	830	...	...	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	8 980	11 832	16 060	15 990	17 954	20 406	21 470	24 384	26 843
PIB aux prix constants de 2010	Million \$ E.U.	8 980	11 688	14 038	14 838	15 135	16 174	16 684	17 307	17 984
Croissance du PIB en termes réels	%	8,4	3,9	6,7	5,7	2,0	6,9	3,2	3,7	3,9
Croissance du PIB par habitant en termes	%	5,3	0,9	3,8	2,9	-0,7	4,1	0,5	1,2	1,3
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million \$ E.U.	813	1 012	1 752	1 797	2 585	2 808	2 524	...	...
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	8,0	8,5	10,9	11,2	14,4	13,8	12,0	...	...
Valeur ajoutée : Pêche	Million \$ E.U.	44	48	55	54	51	54	56	...	...
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	...	...
<b>Prix et Monnaie</b>										
Inflation (IPC)	%	-0,6	0,7	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,4	6,1	3,7
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	494,4	591,2	555,4	586,0	574,3	554,6	623,8	601,9	588,7
<b>Finances publiques</b>										
Recettes totales et dons	% du PIB	19,8	16,9	19,1	19,6	18,8	19,3	19,1	19,1	19,6
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	23,4	19,2	23,3	22,9	24,0	25,6	27,6	25,2	24,8
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-3,6	-2,2	-4,2	-3,4	-5,2	-6,3	-8,5	-6,1	-5,2
<b>Secteur extérieur</b>										
Variation des termes de l'échange	%	0,5	0,2	0,8	-0,8	26,5	-0,7	-15,1	3,3	1,1
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-174	-1 360	-1 399	-1 114	298	80	-1 114	-758	-765
Solde des comptes courants	% du PIB	-1,9	-11,5	-8,7	-7,0	1,7	0,4	-5,2	-3,1	-2,9
<b>Dettes et flux financiers</b>										
Service de la dette	% des exportations	2,8	3,4	3,0	3,7	2,9	3,2	3,9	4,4	4,5
Dettes extérieures totales	% du PIB	23,7	22,5	20,9	23,4	24,4	24,0	25,4	24,7	23,9
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	1 073	1 010	1 277	1 178	1 859	1 638	...	...	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	1 045	998	1 188	1 108	1 731	1 588	...	...	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	35	232	268	163	-102	137	...	...	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>										
Population totale	Millions	16,1	18,7	20,4	21,0	21,5	22,1	22,7	23,3	23,8
Taux d'accroissement de la population tota	%	3,0	3,0	2,8	2,7	2,7	2,7	2,6	2,5	2,5
Population urbaine	% du total	23,9	26,6	28,4	29,1	29,7	30,4	31,1	31,8	32,5
Espérance de vie à la naissance	ans	56,5	58,8	60,0	60,0	59,7	59,3	59,8	60,6	61,1
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	5,9	5,5	5,1	5,0	4,9	4,8	4,7	4,6	4,5
<b>Pauvreté et répartition des revenus</b>										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population	...	...	41,4	...	...	...	...	...	...
Population vivant en dessous de 2,15 \$ pa	% of total population	...	...	30,5	...	...	...	...	...	...
Indice de Gini	%	...	...	47,3	...	...	...	...	...	...
<b>Indicateurs d'emploi</b>										
Participation de la Population Active (total)	%	69,3	65,6	65,4	65,4	64,8	65,3	65,6	65,3	...
Participation de la Population Active (jeune)	%	59,0	51,4	50,7	50,4	49,9	50,3	50,5	50,3	...
Taux de chômage (total)	%	3,6	4,3	4,7	4,7	5,1	5,2	5,2	5,2	5,1
Taux de chômage (Jeune)	%	6,0	7,2	7,8	7,8	8,6	8,5	8,5	8,5	8,4
<b>Bénéfices tirés des ressources naturelles</b>										
Total des bénéfices tirés des ressources n.	% PIB	11,1	11,6	8,6	8,3	9,0	...	...	...	...
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénéfices tirés du gaz	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB	4,2	2,4	3,7	3,4	4,4	...	...	...	...
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	6,9	9,2	4,9	4,9	4,6	...	...	...	...
Bénéfices tirés du charbon	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Ressources renouvelables du capital naturel</b>										
Terres arables	1000 hectares	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	...	...	...	...
Terres agricoles	1000 hectares	12 143,0	12 143,0	12 143,0	12 143,0	12 143,0	...	...	...	...
Autres terres	1000 hectares	8 500,5	8 750,6	8 900,6	8 950,6	9 000,6	...	...	...	...
Terres forestières	1000 hectares	6 716,5	6 466,4	6 316,4	6 266,4	6 216,4	...	...	...	...
Forêt plantée	1000 hectares	122,7	149,9	166,2	171,6	177,1	...	...	...	...
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	6,5	6,5	6,5	6,5	...	...	...	...	...
Production totale de la pêche	Tonnes	14 800,0	21 030,0	27 847,0	28 383,0	29 755,0	...	...	...	...
<b>Financement climatique et croissance verte</b>										
Financement climatique total*	Million \$ EU	...	...	...	...	639,2	...	...	...	...
Indice de croissance verte**	%	48,0	49,4	48,9	49,3	49,5	49,4	...	...	...

Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 et Statistiques financières internationales, avril 2023;

Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), avril 2023; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations (p) Projections

Dernière mise à jour : juin 2023

\* Source : Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)

\*\*Source : Institut mondial de la croissance verte (GGGI). Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, 1 ayant la performance la plus faible ou très faible et 100 ayant la performance la plus élevée ou très élevée

## Annexe 2 : Flux de financements climatiques privés et publics reçus par le Burkina Faso en 2019-2020

### Répartition sectorielles des financements climatiques privés et publics reçus en 2019-2020

	Montant (En millions de dollars)	Répartition en %
Agriculture	148,2	26,1%
Infrastructure	10,0	1,8%
Énergie	248,9	43,8%
Industries	9,6	1,7%
TIC	0,9	0,2%
Secteurs transversaux	95,0	16,7%
Transport	5,1	0,9%
Eau-Assainissement	50,0	8,8%

Source : Climate Policy Initiative (CPI)

### Répartition des financements climatiques privés et publics reçus en 2019-2020 entre les mesures d'adaptation et d'atténuation

	Montant (En millions de dollars)	Répartition en %
Adaptation	251,8	44,4%
<b>Atténuation</b>	<b>280,2</b>	<b>49,4%</b>
Objectifs combinés (Adaptation et Atténuation)	35,7	6,3%

Source : Climate Policy Initiative (CPI)

### Répartition des financements climatiques reçus en 2019-2020 entre les secteurs public et privé

	Montant (En millions de dollars)	Répartition en %
Agriculture	148,2	26,1%
Infrastructure	10,0	1,8%
Énergie	248,9	43,8%
Industries	9,6	1,7%
TIC	0,9	0,2%
Secteurs transversaux	95,0	16,7%
Transport	5,1	0,9%
Eau-Assainissement	50,0	8,8%
<b>Privé</b>	<b>115,7</b>	<b>20,4%</b>
Institutions Financières	28,1	5,0%
Investisseurs institutionnels	11,9	2,1%
Entreprises	75,6	13,3%
<b>Publique</b>	<b>106,86</b>	<b>79,6%</b>
IFD Bilatérales	98,5	17,3%
Gouvernement	83,5	14,7%
Fonds multilatéraux internationaux pour le climat	16,6	2,9%
Institutions financières de développement (IFD) multilatérales	230,5	40,6%
Autres (entreprises publiques)	22,8	4,0%

Source : Climate Policy Initiative (CPI)

# BIBLIOGRAPHIQUES

- ACMI (2022). The Africa Carbon Market Initiative (ACMI) Roadmap Report: Harnessing carbon markets in Africa.
- African Development Bank (AfDB) (2016). Transitioning The African Continent Toward Green Growth: An introductory guide to understanding AfDB's Green Growth Framework, Abidjan: The African Development Bank Group.
- African Natural Resources Management and Investment Centre (2022). Debt for Nature Swaps – Feasibility and Policy Significance in Africa's Natural Resources Sector. African Development Bank. Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies - BURKINA FASO - Rapport de situation (avril 2023) <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/>
- Carbon Mechanisms. 2016. West African Alliance for Carbon Markets and Climate Finance
- CDN Burkina Faso [https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/Rapport%20CDN\\_BKFA.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/Rapport%20CDN_BKFA.pdf)
- Climate-Smart Agriculture Investment Plan for Burkina Faso. 2020. World Bank.
- Communication sur l'adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/burkina-faso-2021-communication-sur-l-adaptation.pdf>
- Diagnostic Secteur Privé Pays – Banque Mondiale (2019) <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/f559446a-73de-423e-9b22-39160d023ed1/201907-CPSD-Burkina-Faso-FR.pdf?MOD=AJPERES&CVID=mNf5Hss>
- Flux financiers illicites et conflits liés à l'extraction d'or artisanale et à petite échelle : le cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger (septembre 2022-Institut international du développement durable) <https://www.planetgold.org/sites/default/files/IGF.%202022%20Illicit%20Financial%20Flows-fr.pdf>
- GCA and CPI (2021). Financing Innovation for Climate Adaptation in Africa
- GGGI - Burkina Faso Cadre de Planification Pays (CPP) 2023-2027 <https://gggi.org/report/gggi-burkina-faso-country-planning-framework-2023-2027/>
- IRENA (2021), Zones adéquates pour les énergies solaire et éolienne à échelle industrielle : Burkina Faso. Agence internationale pour les énergies renouvelables [https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2021/Sep/IRENA\\_utility\\_solar\\_wind\\_Burkina\\_Faso\\_2021\\_FR.pdf](https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2021/Sep/IRENA_utility_solar_wind_Burkina_Faso_2021_FR.pdf)
- Landscape of Climate Finance in Africa. 2022. CPI
- Landscape of Climate Finance in Burkina Faso. 2022. CPI
- PANER 2015-2020/2030 [https://www.se4all-africa.org/fileadmin/uploads/se4all/Documents/Country\\_PANER/Burkina\\_Faso\\_Plan\\_d\\_Actions\\_National\\_pour\\_les\\_Energies\\_Renouvelables.pdf](https://www.se4all-africa.org/fileadmin/uploads/se4all/Documents/Country_PANER/Burkina_Faso_Plan_d_Actions_National_pour_les_Energies_Renouvelables.pdf)
- Plan d'action pour la stabilisation et le développement du secteur « Environnement, Eau et Assainissement » (PASD-EEA 2023-2025)
- Plan stratégique national d'investissement du secteur agrosylvo-pastoral (PNIASP, 2021-2025) [https://www.agriculture.bf/upload/docs/application/pdf/2023-05/pniasp\\_2021-2025.pdf](https://www.agriculture.bf/upload/docs/application/pdf/2023-05/pniasp_2021-2025.pdf)
- Rapport du FMI n° 23/149 du Burkina Faso <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2023/04/25/Burkina-Faso-Request-for-Disbursement-Under-the-Rapid-Credit-Facility-Press-Release-Staff-532796>
- Rapport ITIE-BF 2020 [https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user\\_upload/Rapport\\_ITIE-BF\\_2020\\_version\\_finale\\_09\\_06\\_22\\_.pdf](https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/Rapport_ITIE-BF_2020_version_finale_09_06_22_.pdf)
- Session 2023 du Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA) - Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques [https://www.agriculture.bf/jcms/pv10\\_104925/fr/situation-alimentaire-et-nutritionnelle-les-acteurs-examinent-les-resultats-de-la-campagne-agropastorale-2022-2023](https://www.agriculture.bf/jcms/pv10_104925/fr/situation-alimentaire-et-nutritionnelle-les-acteurs-examinent-les-resultats-de-la-campagne-agropastorale-2022-2023)
- Stratégie nationale REDD+ du Burkina Faso (SN-REDD+) [https://redd.unfccc.int/files/4928\\_1\\_sn-redd\\_2b\\_version\\_finale\\_05-10-22\\_revue.pdf](https://redd.unfccc.int/files/4928_1_sn-redd_2b_version_finale_05-10-22_revue.pdf)



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT